

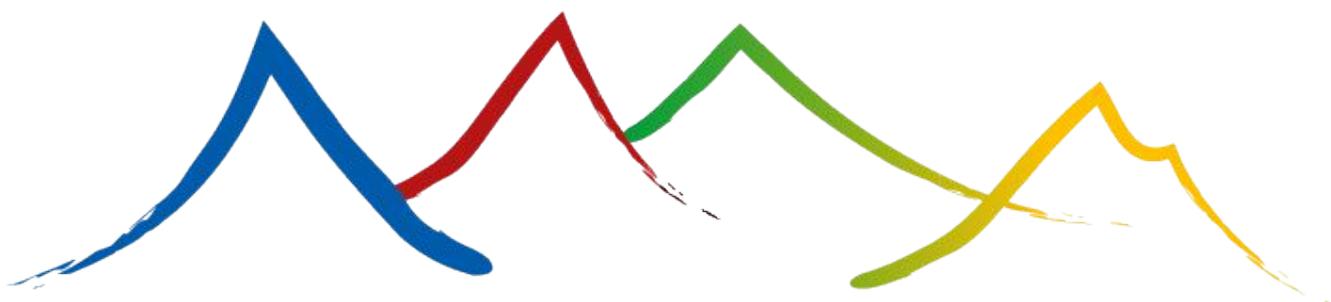


PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE
TERRITORIAL



Contrat de
Transition
Écologique et
SOLAIRE



Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



GIRN 100%
MONTAGNE
PETR



SOMMAIRE

- ❑ Bilan des missions du PETR.....P.6
- ❑ Fonctionnement du PETR.....P.38
- ❑ Ressources humaines.....P.44
- ❑ Budget et finances.....P.46
- ❑ Communication.....P.48



EDITO

Avec l'année 2019 qui s'est achevée, c'est aussi un mandat qui se termine, pour moi et l'équipe d'élus qui pendant ces 6 années ont travaillé à ce que le PETR ait les **moyens de faire**.

Grâce à cela, ces dernières années, le Pays du Grand Briançonnais (PETR) a pleinement rempli son rôle de Territoire de Projet.

Pour ceux qui étaient dubitatifs, l'**échelle Pays** a montré sa pertinence pour **faire ensemble**, mutualiser, dynamiser et **soutenir chacune des 36 communes** de notre territoire ; grâce à l'**ingénierie territoriale** que le PETR met à leur disposition, de nombreuses actions et projets ont été suivis et financés comme le montre ce rapport d'activité.

Ces résultats exceptionnels ont attiré les regards des financeurs et des institutions ainsi que de la population locale ; Notre **témoignage** est sollicité au niveau national et le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras est souvent cité en exemple.

Cette année a été pleine de bouleversements sociaux et environnementaux, en particulier sur notre territoire.

Nous devons donc continuer dans cette voie ; la **concertation** avec les collectivités, les partenaires publics et privés, avec les institutionnels et avec les citoyens est importante, cela afin de pouvoir être en mesure de répondre à leurs attentes ; le PETR est la structure idoine pour ce faire, et mettre en place des programmes et des contractualisations qui **drainent des financements** et ainsi continuer à mettre en œuvre des transitions et soutenir les beaux projets que chacun souhaite réaliser.

**Pierre LEROY, Président du PETR
Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.**

LE TERRITOIRE



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

1 territoire de montagne et de haute-montagne



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
BRIANÇONNAIS



36 706 habitants



3 communautés de communes
&
36 communes

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

2 parcs





Un territoire dynamique

PUY-SAINT-ANDRÉ/BRIANÇON

Une secrétaire d'État se déplace dans le Briançonnais



Emmanuelle Wargon. Photo Le DL/Vincent OLLIVIER

Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition Écologique et Solidaire, sera présente, ce jeudi 25 avril, à Puy-Saint-André pour une déambulation. Elle se rendra ensuite à Briançon afin de signer le Contrat de transition écologique et solidaire.

**Signature du
Contrat de Transition
Écologique et Solidaire**

BRIANÇON Environ 600 personnes ont participé au débat

Débat sur la transition écologique : le transport au cœur des préoccupations

C'était une première, et un succès. Le Pays du Grand Briançonnais vient d'organiser un événement mobilisant 36 communes, en simultané, autour de la transition écologique.

Après la projection du film de Cyril Dion, « Après-demain », le débat a mobilisé les esprits, sous l'égide du réalisateur et de Pierre Leroy, le président du territoire. Et les citoyens ont pris le sujet à bras-le-corps, avec plus de 600 personnes réunies sur les différents sites où était animée la soirée, plus d'une centaine de questions soulevées, et déjà des milliers de vues en ligne. Au cœur des préoccupations : le transport. « On ne compte plus les citoyens qui mènent leurs propres initiatives, qu'il s'agisse de leur gestion des déchets, de leur chauffage ou de leur manière de consommer. Le point crucial de la soirée a tourné autour du transport, car ici, les citoyens se sentent coincés. La question est donc : » Comment je fais si je veux me passer de ma voiture ?



Animé depuis le Théâtre du Briançonnais, le débat a été retransmis et partagé par 36 communes en simultané.

« Si on prend l'exemple de Serre Chevalier, Terre de vélo, très bien, mais ce n'est pas toujours aisé de se déplacer en deux roues. Ouvrir des lignes de transports en commun, d'accord, mais c'est un coût énorme pour les collectivités, et il faut remplir les bus derrière. C'est un sujet très complexe. Les élus ont déjà

conscience de tout cela, et c'est sans doute le point qui demandera le plus de travail les années à venir » explique Pierre Leroy. Jusque dans les plus petits bourgs, on suggérait donc la création d'applications pour le covoiturage ou de voitures partagées. Au cœur du débat aussi, on évoquait régulièrement

le logement, l'éducation, les circuits courts, le lien social. Animé depuis le Théâtre du Briançonnais, l'événement comptait de nombreux jeunes dans ses rangs, au plaisir du Président du Pays : « C'est une très bonne surprise. Ce genre de rendez-vous mobilise souvent les cheuvs grisonnants, mais la jeunes

se a vraiment répondu à l'appel, y compris des lycéens et des collégiens qui souhaitent déjà des rendez-vous. Et dans toutes les communes ! Nous avons déjà eu de très bon retour, l'envie et le dynamisme sont bien là, partout, ça fourmille d'idées. Une bonne impulsion est lancée. »

Valérie MERLE

**2 AVRIL DÉJÀ DEMAIN
36 communes en
transition**

ARVIEUX

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie inaugurés

J eudi, le maire Philippe Chabrand et son conseil municipal ont inauguré les travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie. Étaient présents le sous-préfet Jean-Bernard Iché, la conseillère départementale Valérie Garcin-Eyméoud, Christian Grossan, président du Parc du Queyras, des édiles du Haut-Guil (Jean-Louis Poncet, Serge Laurens et Jacques Bonnardel), Dominique Leroy du PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Grand Briançonnais et Élisabeth Laurens, architecte au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement).

La restauration va de la toiture au rez-de-chaussée avec une extension au bâtiment. Les locaux administratifs ainsi que la salle des fêtes ont été rénovés, avec un accès et un bureau pour les personnes à mobilité réduite. La volonté de sécuriser les abords a placé l'entrée principale vers l'arrière du bâtiment près du parking. Le maire souligne la performance énergétique du bâtiment qui a le chauffage central en circuit eau et qui accède au réseau de chaleur mis en place avec la chaudière bois du PNRQ.

Des travaux à 425 000 € largement subventionnés

Démarrés en août 2018, les travaux ont fait l'objet de 35 réunions de chantier entre l'adjoint Marc Blanc, la secrétaire de mairie Marie-Paule Prat et les dix entreprises du Briançonnais, dont Seror bâtiment d'Abriès.

Pour un montant total prévisionnel de 425 000 € HT, le financement se répartit entre



L'inauguration du bâtiment réhabilité a eu lieu jeudi dernier. Photo Le DL/Odile VARET

les subventions et aides obtenues de l'État (65 000 €), la Région (12 000 €), les crédits FIPHP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, 50 000 €), le

Département (39 000 €), le PETCV (territoire à énergie positive et croissance verte, 24 000 €) et l'OPH 05 (quote-part toiture, 47 000 €). La commune prend en charge la part res-

tante, soit 188 000 €. Pour Dominique Leroy, du PETR Grand Briançonnais, c'est un exemple pour la région, la mairie faisant partie des 55 bâtiments publics réhabilités.

**Travaux de
rénovation
énergétique
subventionnés
par le TEPCV**



Appels à projets LEADER

Jusqu'au 15 septembre- Le programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) vise à soutenir des actions innovantes de développement local sur le territoire du PETR Pays du Grand Briançonnais (structure porteuse du dispositif). Des appels à projets sont régulièrement lancés ; ceux en cours sont ouverts aux structures publiques, aux associations et aux entreprises, jusqu'au 15 décembre 2019.

[En savoir +](#)

**Appels à projets
LEADER**

Mission ÉNERGIE



MOYENS HUMAINS

- 1 chargé de mission Energie-Climat-TEPCV à 100 % : Cyr PIATON) Poste mutualisé PETR / Parc Naturel Régional du Queyras
- 1 secrétaire à 20% : Emmanuelle RAVAUX
- Coordination suivi TEPCV, CEE et PCAET : Daphné KHALIFA
- 1 stagiaire PCAET d'avril à août
- Elu référent : Pierre LEROY

**Mission financée
par l'ADEME à 70%**

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 2
Confirmer la
transition
énergétique et
écologique du
territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE
DE VIE EN MONTAGNE :
OFFRIR UNE QUALITE
DE VIE
EN PERMETTANT
DE S'EPANOUIR
ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET
EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE
ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2
Permettre une
mobilité douce

MESURE 3
Améliorer l'habitat
en zone de
montagne

INGÉNIERIE TERRITORIALE ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

La mission Energie, en place depuis 2014 a été la mission phare du PETR.

Soutenue et financée par l'ADEME, elle a porté les programmes TEPCV, CEE-TEPCV

et a rédigé le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour le compte des 3 communautés de communes du territoire.

Cette mission a permis de faire financer de nombreux projets des collectivités et d'avoir une ingénierie territoriale dédiée au suivi et à la mise en place de ces actions .

Appui aux communes, formation des élus à la performance énergétique des bâtiments, carnets de montagne : mise en avant des projets duplicables et exemplaires, suivi des dossiers administratifs des collectivités pour l'obtention de financement.



Par cette mission, le PETR est à présent reconnu, aussi bien par le territoire qu'au niveau national, car il a su mobiliser de manière efficiente les fonds dont il avait la charge.

Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

Le programme TEPCV a permis grâce à des financements de l'Etat, de **mobiliser, coordonner, accélérer, amplifier et rendre plus visibles** les actions des collectivités en termes de transition énergétique.

Le projet est mené en cohérence avec les démarches régionale (SCRAE, Cop d'avance), départementale (PCET), la charte du parc du Queyras et son plan climat énergie.



Six grands thèmes pour le TEPCV :

1. Réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments et l'espace public
2. Diminuer les émissions de GES et les pollutions
3. Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets
4. Développer et valoriser les EnR locales
5. Protéger la biodiversité et les paysages
6. Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté

Pour le territoire



2 000 000 € de subvention obtenues pour le territoire

Des projets financés à 80%

75 % des actions retenues ont été réalisées

Quelques exemples de projets financés

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



BÂTIMENTS RÉNOVÉS

915 000 € de subvention

19 Bâtiments

2 études pour l'amélioration énergétique

ÉCLAIRAGE PUBLIC



264 000 € de subvention

4 Opérations

MOBILITÉ DURABLE

352 000 € de subvention



+ **3** Aires de covoiturage

+ **2** Opérations de continuité cyclable

+ **4** Véhicules électriques

+ **269** Chèques Vélos distribués

Répartition des subventions TEPCV

CC Briançonnais : 310 000 €

Briançon	4 opérations	157 400 €
Cervières	1 opération	4 000 €
La Salle les Alpes	2 opérations	11 000 €
Le Monétier les Bains	2 opérations	11 000 €
Névache	1 opération	9 000 €
Puy Saint André	2 opérations	40 000 €
Val des Prés	2 opérations	57 600 €
Villard Saint Pancrace	1 opération	20 000 €

CC Guillestrois et Queyras : 525 400 €

CC Guillestrois et Queyras	3 opérations	196 000 €
Risoul	4 opérations	172 000 €
Abriès-Ristolas	1 opération	9 000 €
Arvieux	2 opérations	33 000 €
Ceillac	1 opération	9 000 €
Eygliers	1 opération	4 000 €
Guillestre	2 opérations	18 000 €
Molines en Queyras	1 opération	4 000 €
Mont Dauphin	2 opérations	32 800 €
Réotier	1 opération	2 000 €
Saint Clément sur Durance	1 opération	32 000 €
Vars	1 opération	13 600 €

CC Pays des Ecrins 392 000 €

CC du Pays des Ecrins	4 opérations	204 000 €
Freissinières	1 opération	32 000 €
L'Argentière-La Bessée	2 opérations	84 000 €
Saint Martin de Queyrières	1 opération	24 000 €
Vallouise-Pelvoux	1 opération	48 000 €

Autres établissements 349 600 €

PETR	6 opérations	89 600 €
PNRQ	2 opérations	20 000 €
SEM SEVE	1 opération	40 000 €
SIEPB	1 opération	80 000 €
SIGDEP	1 opération	120 000 €

Opérations annulées ou arrêtées 409 000 €

CC Briançonnais	1 opération	80 000 €
Cervières	1 opération	32 000 €
Le Monétier les Bains	1 opération	36 000 €
Névache	1 opération	80 000 €
Ceillac	1 opération	32 000 €
Château Ville Vieille	1 opération	9 000 €
Eygliers	1 opération	9 000 €
Guillestre	1 opération	64 000 €
PETR	4 opérations	67 000 €

Certificats d'économies d'énergie - TEPCV

Ce dispositif de financement spécifique pour les territoires qui sont **lauréats TEPCV** a permis aux collectivités du PETR, de bénéficier de financements à hauteur de 90 % des dépenses éligibles pour des travaux d'amélioration énergétique (isolation, mode de chauffage, menuiseries, et éclairage public...).

Pour le territoire, l'objectif de cette action a été atteint, puisque nous avons réussi à répartir les primes sur de nombreuses communes du territoire et que toutes les communes en ayant fait la demande ont pu bénéficier d'une prime.



Territoires lauréats TEPCV	Travaux d'amélioration énergétique et d'économie d'énergie	Une prime à hauteur de 90% des travaux éligibles présentés	859 732,75 € pour le territoire
----------------------------	--	--	---



Ces collectivités ont pu grâce au PETR bénéficier de primes CEE

allant de 4 530,60 euros à 88 654,88 euros.

De 2017 à 2019 les collectivités ont été sollicitées et accompagnées.

Plusieurs réunions d'information ont été mises en place afin de présenter la démarche.

L'enveloppe étant limitée à 3 000 000 kWhcumac pour le territoire, il a été nécessaire de faire des choix, les élus ont souhaité que chaque commune le demandant puisse avoir une prime, certaines actions ont donc reçu moins de primes pour que d'autre puisse en bénéficier.

Le critère territorial a également été pris en compte afin d'avoir une répartition homogène des primes sur le territoire et cela en fonction des demandes reçues.

22 collectivités sont entrées dans le dispositif et ont été suivies par le PETR, elles ont pu bénéficier des primes suivantes :

CEE TEPCV

859 732,75 € de prime pour les collectivités

- 89** Opérations étudiées
- 56** Opérations réalisées (31 CCB, 12 CCPE, 13 CCGQ)
- 22** Collectivités engagées
- 39** Bâtiments ont bénéficié de travaux d'amélioration énergétique (isolation, changement des huisseries, système de chauffage)
- 1** Opération de modernisation de l'éclairage public

Répartition des primes CEE-TEPCV

CC Briançonnais : 330 589,15 €

Saint Chaffrey	1 opération	19 312,55 €
La Grave	1 opération	9 888,37 €
Briançon	5 opérations	42 205,79 €
La Salle les Alpes	10 opérations	82 748,53 €
Névache	2 opérations	22 566,60 €
CC Briançonnais	3 opérations	8 217,00 €
Puy Saint André	5 opérations	55 392,75 €
Val des Prés	2 opérations	61 466,56 €
Villard Saint Pancrace	2 opérations	28 791,00 €

CC Guillestrois et Queyras : 314 326,99 €

CC Guillestrois et Queyras	1 opération	14 316,84 €
Eygliers	2 opérations	50 132,33 €
Guillestre	2 opérations	52 566,91 €
Mont Dauphin	1 opération	4 530,60 €
Abriès Ristolas	3 opérations	40 701,60 €
Aiguilles	1 opération	53 850,53 €
Ceillac	1 opération	9 573,30 €
Molines en Queyras	2 opérations	88 654,88 €

CC Pays des Ecrins 214 816,61 €

Saint Martin de Queyrières	4 opérations	45 406,78 €
L'Argentière la Bessée	2 opérations	77 402,16 €
La Roche de Rame	5 opérations	65 620,80 €
Les Vigneaux	1 opération	26 386,87 €

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La CC du Briançonnais, collectivité obligée, la CC du Guillestrois et du Queyras, et celle du Pays des Ecrins, qui elles s'inscrivent dans cette démarche de manière volontaire, ont délégué cette mission au PETR.

Le PETR a finalisé le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qu'il a rendu aux EPCI pour vote final.



Objectifs

- Réduire la consommation d'ÉNERGIE
- Diminuer les émissions gaz à effet de serre et les pollutions de l'AIR
- Développer les énergies renouvelables locales
- S'adapter au changement CLIMATique

Etapes

- Préfiguration et élaboration de la stratégie
- Etats des lieux et diagnostics
- Mobilisation et concertation
- Elaboration et suivi du plan d'actions

Orientations

- Renforcer la stratégie, la cohérence, la mobilisation et la concertation autour de la transition énergétique et écologique (filère bois-énergie, mobilité douce et active, amélioration de l'habitat de montagne)
- Contribuer activement et collectivement à l'adaptation du territoire au changement climatique

1. Diagnostic (état des lieux)

ENERGIE

GES

Polluants
atmosphériquesSéquestration
CO₂

Vulnérabilité

QUELQUES ÉLÉMENTS EN BREF



CONSOMMATION D'ÉNERGIE 2016	PRODUCTION D'ÉNERGIE LOCALE 2016
<ul style="list-style-type: none"> • TOTAL = 1134 GWh <ul style="list-style-type: none"> ○ Résidentiel : 409 GWh (36 %) ○ Tertiaire : 358 GWh (32%) ○ Transports routiers : 333 GWh (29%) <p>-----</p> <p>Énergie finale consommée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • produits pétroliers : 549 GWh (54%) • électricité : 467 GWh (41%) • chaleur et bois énergie : 117 GWh (10%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Electricité : 490 GWh • Chaleur - bois énergie : env. 100 GWh <p>Soit environ 590 GWh d'énergie finale produite sur le territoire, correspondant à 52 % de la consommation</p> <p>Source : ORECA, base de données CIGALE</p>

Diagnostic territorial



SITUATION ENERGETIQUE

L'habitat



11 MWh

La consommation par habitant pour le secteur résidentiel par habitant est le double de la moyenne régionale.

Le territoire dispose de plus de 50 000 logements, dont environ 33 000 résidences secondaires (63 %). Le parc immobilier est vieillissant, avec la moitié des maisons et appartements construits avant 1975, et les premières réglementations thermiques. Le mode de chauffage utilisé est réparti en chauffage central (fuel et gaz = 49,7%), tout électrique (25,5%), chauffage bois individuel (24,8%).

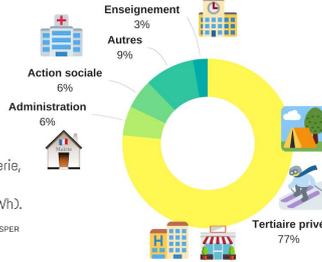
Le secteur "tertiaire"

10 MWh

La consommation par habitant pour le secteur tertiaire est le triple de la moyenne régionale.

Les activités économiques du secteur privé (hébergements, équipements touristiques, hôtellerie, services) représentent plus de 75 % de la consommation d'énergie de ce secteur (275 GWh).

Sources : Observatoire Régional de l'Énergie du Climat et de l'Air / outil FACETE / outil PROSPER



Quelques enjeux :

- # le logement** : Rénover les logements apparaît essentiel et prioritaire. En plus d'un gain énergétique, c'est aussi un gain économique pour le territoire, en mobilisant les savoirs-faire, et en développant de nouvelles filières sur les éco-matériaux, les produits locaux, le bois énergie.
- # se déplacer** : Le territoire est extrêmement dépendant du pétrole pour les déplacements. C'est un point de vulnérabilité, et il faut repenser les mobilités sur le territoire : covoiturage, auto-stop organisé, mobilités actives, mobilités partagées et connectées, transports en commun mieux adaptés : des solutions existent.
- # l'économie** : Le potentiel d'économie d'énergie dans les activités tertiaires privées et notamment liées au tourisme est très important. La baisse de la consommation d'énergie se fait par exemple grâce à plus d'efficacité des équipements, et des rénovations énergétiques ambitieuses des hébergements touristiques.
- # les services** : Les services publics "ne consomment" que 90 GWh, mais sont indispensables à la vie sur le territoire. Les collectivités ont engagé des programmes d'économie d'énergie, via le Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Cette dynamique exemplaire est à renforcer.

OBJECTIF 1 Construire et élaborer un plan d'actions pour diminuer la consommation énergétique du territoire

Diagnostic territorial



ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ET POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES



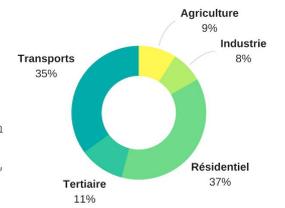
Ah! Le bon air de la montagne (?)

Les Gaz à effet de serre (GES) sont des gaz qui captent le rayonnement infrarouge au sein de l'atmosphère terrestre, contribuant ainsi au phénomène d'effet de serre. Les principaux GES sont le dioxyde de carbone (CO2), le méthane (CH4), le protoxyde d'azote (N2O), et les gaz fluorés. Les émissions de GES sont dites indirectes et liées à la consommation d'énergie, soit directes et liées aux activités humaines (agriculture, transports, ...).

256 000 tonnes équivalent CO2 en 2016
7176 tonnes / habitant
Soit la quantité de CO2 émise en parcourant 59 800 km

La « pollution atmosphérique » correspond à une dégradation de la qualité de l'air, caractérisée par la mesure de polluants atmosphériques comme les oxydes d'azote (NOx), les particules (PM10 et PM2,5), les composés organiques volatiles (COV) et le dioxyde de soufre (SO2).

96 µg/m³ teneur moyenne en ozone mesurée à Montéliet les Bains en 2016



Le territoire bénéficie d'une bonne qualité de l'air. Les émissions de polluants du territoire sont en baisse, sauf l'ozone en hausse ces dernières années.

Sources : Observatoire Régional de l'Énergie du Climat et de l'Air (base de données CIGALE) / Parc National des Ecrins / ATMO-Sud

Quelques enjeux :

- # émissions indirectes** : Les émissions indirectes concernent principalement le dioxyde de carbone, via la consommation d'énergie dans les logements, et le secteur tertiaire. Diminution de la consommation d'énergie en réalisant des travaux d'économie d'énergie, utilisation de modes de chauffage avec des énergies moins émettrices (bois à la place du fuel par exemple).
- # émissions directes** : Il s'agit principalement des gaz à effet de serre liés aux transports (oxydes d'azote et particules). Le secteur résidentiel (chauffage), les pratiques agricoles (méthane), ou l'industrie (dioxyde de soufre). Diminution du trafic routier, développement des éco-mobilités (covoiturage, auto-stop organisé, auto-partage, transports en commun marche à pied), développement des mobilités moins émettrices (électrique, hybride, gaz...) et l'amélioration de systèmes de chauffage ou de transport.

OBJECTIF 3 Construire et élaborer un plan d'actions pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et des polluants atmosphériques

Diagnostic territorial

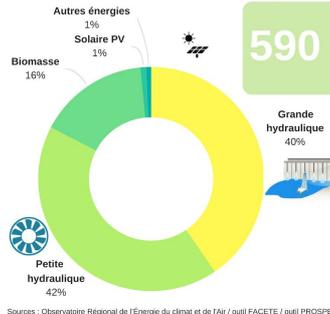


ÉNERGIES RENOUVELABLES



De l'énergie à revendre !

Le PETR-Pays du Grand Briançonnais est un territoire d'énergie. L'eau et le soleil sont des sources d'énergies renouvelables très importantes pour le territoire.



590 GWh

Le territoire a produit près de 600 GWh en 2016, principalement sous la forme d'électricité (500 GWh) et environ 100 GWh de chaleur grâce à la biomasse (bois énergie).

52 %

En 2016, le territoire a produit plus de la moitié de l'énergie qu'il consomme. Le territoire est autonome voire excédentaire pour la production d'électricité et de chaleur biomasse, mais n'a aucune autonomie sur les produits pétroliers (transports), et chauffage principalement.

Sources : Observatoire Régional de l'Énergie du Climat et de l'Air / outil FACETE / outil PROSPER

Quelques enjeux :

- # l'eau** : La production hydro-électrique varie assez fortement selon les années et les ressources en eau. De petits équipements supplémentaires, le turbinage de l'eau potable, une amélioration et modernisation des équipements existants permettraient de "gommer" ces saisonnalités et renforceraient l'autonomie énergétique.
- # le bois** : L'utilisation du "bois énergie" est en nette augmentation, de 4 à 5 % par an. La production de chaleur par les réseaux de chaleur, les chaufferies centrales, mais aussi la substitution des énergies fossiles chez les particuliers devrait permettre d'atteindre 150 GWh d'ici 2030. A condition de concrétiser le développement économique local et la structuration de cette filière.
- # le soleil** : Le territoire, c'est 300 jours de soleil par an, donc un potentiel solaire infini ou presque. La production d'électricité photovoltaïque pourrait doubler et atteindre près de 10 GWh en 2030. Pour le solaire thermique, l'enjeu est de réussir à développer ce type d'énergie bon marché notamment dans le secteur public.
- # les autres énergies** : Les autres sources d'énergie pourront se développer mais resteront plus confidentielles dans le mix énergétique. Le stockage d'énergie, la gestion des intermittences, l'équilibre et la capacité des réseaux sont aussi des enjeux primordiaux pour le développement des énergies renouvelables locales.

OBJECTIF 2 Construire et élaborer un plan d'actions pour améliorer l'autonomie énergétique du territoire

Diagnostic territorial

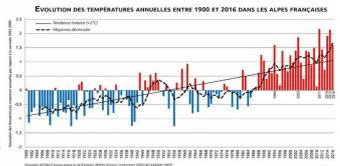
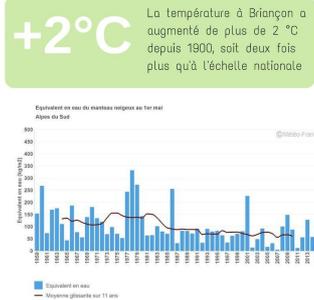


CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ça chauffe en montagne !

Le changement climatique actuel est clairement visible dans les Alpes : le recul des glaciers, la réduction des précipitations neigeuses à moyenne et basse altitude, la sécheresse estivale ou encore l'assèchement des sols n'en sont que quelques exemples.



Quelques enjeux :

- # tourisme durable** : Le tourisme hivernal représente 75 % de l'économie et 33 % des emplois du territoire. Moins de neige : c'est un impact direct sur l'économie du territoire ! Il est donc urgent de repenser la mode de développement hivernal dans le plan de développement socio-économique du territoire.
- # forêt et agriculture** : La forêt du territoire est touchée par le réchauffement climatique : croissance optimale à une altitude plus élevée, essences menacées (pin sylvestre), etc. Printemps décalés, gels tardifs, sécheresses, manque d'eau, perturbent fortement l'agriculture de montagne (alpages, fourrages, vergers...).
- # manque d'eau** : Moindre disponibilité en eau (baisse des précipitations, faible enneigement, sécheresse estivale) alors que la demande s'accroît (agriculture, tourisme, loisirs, hydroélectricité...). La préservation, la gestion et le partage de cette ressource sont des questions à traiter dès aujourd'hui !
- # risques naturels** : Avec le recul glaciaire, le dégel en altitude, des périodes de sécheresse plus longues et la hausse de l'intensité et de la variabilité des aléas, on observe une recrudescence de phénomènes naturels à risque (glissements, laves torrentielles, avalanches humides, feux de forêt, etc.).

OBJECTIF 4 Construire et élaborer un plan d'actions pour adapter le territoire aux effets du changement climatique

2. Mobilisation et concertation



- Mise en place de temps de concertation et de mobilisation en 2019 (organisés par le PETR ou co-organisés avec d'autres structures):
 - Stratégie de communication, mobilisation et concertation
 - Club climat et Transition
 - La transition d'un territoire en mutation - Émission de radio "Parlons Climat de Montagne, réalisée en partenariat avec l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (janvier)
 - L'Énergie et le climat au Collège des Garcins (avril)
 - Les mobilités, organisé par le Média des Acteurs (juin)
 - Approche d'un territoire en mutation - Restitution des étudiants sous forme de synthèses filmées (juin)
 - La rénovation énergétique - Pour les entreprises et les partenaires (juin)
 - La biodiversité et le changement climatique - Projection du film avec Hubert Reeves "La terre vu du coeur" suivie d'échanges avec Michel Blanchet et Cyrille Pacteau (juin)
 - La démarche PCAET et le plan d'actions - Atelier/formation PCAET pour élus et techniciens des collectivités (mai)
 - DÉJÀ DEMAIN : 36 communes en transition - Projection et conférence avec Pierre LEROY et Cyril DION

Quelques données via des outils de communication simples et faciles à comprendre

C'est quoi

l'énergie ?

1 kWh = 1000 W pendant une heure

Cela correspond à

chauffer à 100 °C
10 litres d'eau

passer l'aspirateur pendant 1 heure

1,5 km en voiture

Pour produire 1 kWh, il faut :

8 000 litres d'eau

1 bûche de bois

1,5 litre de gaz

10 cl d'essence

les gaz à effet de serre ?

1 tonne de CO2 Cela occupe un volume de 510 000 litres, environ 2 grammes de CO2 dans une bouteille de 1 litre

Cela correspond à

faire 1 aller-retour Bruxelles-New York (par passager*)

* 500 passagers

parcourir 8 300 km avec une voiture moyenne à essence

envoyer 67 000 e-mails de 1Mo chacun

Sources : ADEME / Avenir Climatique / PETR / www.ecoconso.be

www.paysgrandbrianconnais.fr

Concertation et mobilisation Plan Climat

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Produire local et durable !

Territoire de soleil, d'eau, de vent et de forêts, la montagne est incontestablement un territoire d'énergie ! Riche de ces atouts, notre territoire peut s'engager dans une transition visant l'autonomie énergétique et permettant la fin de la dépendance au pétrole. La production locale d'énergies durables est possible et des collectifs citoyens ainsi que des entreprises engagées (SEVE, EnerGuil, EdSb etc) nous montrent le chemin à suivre. A ces nouveaux modes de production d'énergie, doivent s'associer de nouveaux usages moins énergivores et plus performants.

Augmenter la part des énergies renouvelables

18,4%

C'est la part que représentent les énergies renouvelables dans la production énergétique française en 2017. L'objectif est d'atteindre 40% d'ici 2050.

Les enjeux

- #PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIES**
Dire enjeux territoires
- #ÉVITER LE GASPILLAGE**
Dire enjeux territoires
- #FORMATION ET INNOVATION**
Dire enjeux territoires
- #RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE**
Dire enjeux territoire

Pour aller plus loin :

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillemois-Queyras a lancé une concertation publique en ligne afin de récolter le maximum d'avis et d'idées pour le territoire. Merci d'y participer et de partager. N'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreux événements organisés (conférences, projections-débats, réunions etc).

Site du PETR-Pays Grand Briançonnais : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr/>

Concertation et mobilisation Plan Climat

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ça chauffe en montagnes !

1500m

Le changement climatique actuel en montagne est clairement visible dans les Alpes : recul des glaciers, réduction des précipitations neigeuses à moyenne altitude, sécheresse estivale ou encore assèchement des sols n'en sont que quelques exemples.

+2°C

La température dans les Alpes a augmenté de 2°C depuis 1900, soit deux fois plus qu'à l'échelle nationale (ONERC)

A cette altitude, le nombre de journées avec de la neige au sol diminuerait de 1 mois (ORECC)

Les enjeux

- #MANQUE D'EAU**
Sécheresses et faible envergure entraînent des pertes en eau alors que cette dernière est essentielle pour les activités humaines (tourisme, industrie, habitants, agriculture etc) et pour les écosystèmes.
- #TRANSPORTS EN COMMUN**
Dire enjeux territoires
- #TOURISME DURABLE**
80% de l'économie du territoire et 33% de l'emploi total dépend du tourisme.
- #SORTIR DES ÉNERGIES FOSSILES**
Dire enjeux territoire

Pour aller plus loin :

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillemois-Queyras a lancé une concertation publique en ligne afin de récolter le maximum d'avis et d'idées pour le territoire. Merci d'y participer et de partager. N'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreux événements organisés (conférences, projections-débats, réunions etc).

Site du PETR-Pays Grand Briançonnais : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr/>

Concertation et mobilisation Plan Climat

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



Pour une agriculture durable et locale

Manger de la qualité tout en respectant l'environnement, sa santé et l'activité des agriculteurs et éleveurs : c'est possible. Les scandales agro-industriels et les crises sanitaires ont ouvert les yeux sur l'impact de l'agriculture industrielle sur notre terre et notre santé. Apparaît alors la nécessité d'une agriculture à taille humaine et durable permise par les circuits courts, l'agroécologie, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore l'adaptation aux changements climatiques.

300

C'est le nombre d'exploitations agricoles présentes sur le territoire.

2%

Les agriculteurs représentent 2% des actifs du territoire.

Les enjeux

- #PRODUIRE DURABLE**
Dire enjeux territoires
- #CIRCUITS COURTS**
Dire enjeux territoires
- #ANTI-GASPILLAGE**
Dire enjeux territoire
- #PASTORALISME**
Dire enjeux territoire

Pour aller plus loin :

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillemois-Queyras a lancé une concertation publique en ligne afin de récolter le maximum d'avis et d'idées pour le territoire. Merci d'y participer et de partager. N'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreux événements organisés (conférences, projections-débats, réunions etc).

Site du PETR-Pays Grand Briançonnais : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr/>

Concertation et mobilisation Plan Climat

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Encourageons la mobilité durable

Nombreux de nos bâtiments ont été créés avant 1975 et sont devenus de véritables passoires énergétiques. Ou'il s'agisse des logements résidentiels ou des bureaux, la rénovation du bâti vise à réduire la facture énergétique des usagers mais aussi à diminuer les émissions de GES de manière significative. Pour cela, de nouvelles pratiques doivent permettre à la fois une réduction de la demande d'énergie et une meilleure efficacité des usages. Des actions devront être menées auprès du parc immobilier ancien - représentant 58% des logements - mais également dans la construction de nouveaux bâtiments à énergie positive.

La part du bâtiment dans la consommation d'énergie

81%

Le secteur du bâtiment - tertiaire et résidentiel - représente 81% de la consommation d'énergie du territoire. Soit presque le double de la moyenne nationale, qui est de 44% (Ministère de l'Écologie, 2016)

Les enjeux

- #RÉNOVATION DU BÂTI EXISTANT**
Dire enjeux territoires
- #PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**
Dire enjeux territoires
- #FORMATION ET INNOVATION**
Dire enjeux territoires
- #PUBLIC ET TERTIAIRE**
Dire enjeux territoire

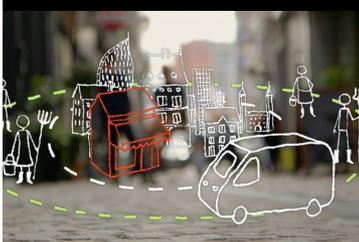
Pour aller plus loin :

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins et du Guillemois-Queyras a lancé une concertation publique en ligne afin de récolter le maximum d'avis et d'idées pour le territoire. Merci d'y participer et de partager. N'hésitez pas à nous rejoindre lors des nombreux événements organisés (conférences, projections-débats, réunions etc).

Site du PETR-Pays Grand Briançonnais : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr/>

2 avril

18h30 - 22h30

En direct
du TDB

Une action phare : Déjà Demain, 36 communes en Transition

Objectif de l'événement : « rentrer dans les maisons » pour toucher un maximum de citoyens. Discuter du Plan climat et valoriser le Contrat de Transition Écologique et Solidaire. Donner envie aux citoyens d'être acteurs de la transition.

Déroulement de la soirée :

Le film « Après-demain » de Cyril Dion a été diffusé dans 36 communes du territoire. Des référents présents dans **chaque commune** ont accueilli les citoyens souhaitant voir le film et échanger lors d'un temps convivial.

La projection a été suivie d'une soirée débat au Théâtre du Briançonnais, et **retransmise en direct sur la chaîne locale DiciTV**. Cette soirée était animée par Yannick Régnier (CLER), et s'est déroulée en présence de **Cyril Dion** et de **Pierre Leroy, Président du Pays Grand Briançonnais (PETR)**.

Les citoyens pouvaient
envoyer leurs
questions en direct
pendant le débat !



856 citoyens mobilisés

403 présents pour le débat

Coût de l'opération : 4 473,20 €,

Une soirée largement relayée dans les médias

Radio : La RAM

Télévision :
DiciTV

La presse locale

BRIANCON Environ 600 personnes ont participé au débat

Débat sur la transition écologique : le transport au cœur des préoccupations

ARVIEUX

Vingt personnes réunies pour regarder le film "Après demain", suivi du débat

Mardi soir, vingt habitants d'Arvieux s'étaient réunis au village vacances Les Esquirousses pour regarder le film réalisé par Cyril Dion, "Après demain". Organisé par le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural, le Grand Briançonnais), en présence de Pierre Leroy, président du PETR et du réalisateur, l'événement était en lien avec le plan climatique air énergie territorial et le contrat de transition écologique et solidaire du territoire.

Le Queyras est déjà très sensibilisé aux efforts climatiques. Durant l'apéritif dînatoire apporté par les habitants, il a été question, entre autres,



La projection a eu lieu dans une salle du village vacances Les Esquirousses, équipée d'un téléviseur, d'un accès à Internet et d'un grand écran. Photo Le DL/Odile VARET

des toits équipés en panneaux photovoltaïques d'Energüil, des réseaux de chaleur avec les chaufferies à bois. Certains

ont cité les vacanciers qui s'intéressent aux moyens mis en œuvre comme les panneaux solaires pour l'eau chaude.

3. Stratégie et orientations

La stratégie du PCAET s'inscrit dans la démarche prônée par l'institut Négawatt, et en mettant en avant les ressources humaines et naturelles propres au territoire.

- Prioriser les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de **sobriété** ;
- Diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin grâce à l'**efficacité énergétique** ;
- Privilégier les **énergies renouvelables** pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable.
- **Faire ensemble** la transition énergétique, écologique, par et pour le territoire. Conforter et développer les circuits d'échanges, les réciprocitys, les complémentarités pour renforcer la solidarité.



Et cela se décline par le biais des orientations suivantes :

Orientation transversale : Pilotage, animation et suivi du Plan Climat Air Énergie Territorial

1 - Diminuer la consommation d'énergie dans le secteur résidentiel et le secteur tertiaire

2 - Diminuer les émissions de gaz à effet de serre notamment sur les secteurs des mobilités et des transports

3 - Développer les énergies renouvelables pour atteindre 100 % d'autonomie énergétique en 2050

4 - Développer la résilience des activités socio-économiques du territoire pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique

5 - Les ressources naturelles locales comme atouts majeurs de la résilience du territoire face aux changements climatiques.

4. Plan d'action

A partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic territorial et à l'exercice de projection à l'horizon 2030, le PETR a bâti une arborescence pour construire le programme d'actions selon les orientations stratégiques retenues. Il a été fait à partir de différentes actions co-construites avec les acteurs du territoire ou émergeant des temps de concertation.

Ces actions et porteurs de projets potentiels répondent à une demande du territoire et de ces acteurs ; certaines actions sont déjà en cours voir déjà réalisées, d'autres sont en devenir.

Les porteurs potentiels et les actions pourront évoluer au fil de la vie du plan climat.

Ce sont 50 actions qui ont été inscrites au PCAET.

Le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial a été acté et validé en conseil syndical du PETR le 7 août 2019 et voté en septembre par la CCPE et la CCGQ.

Un travail a ensuite été entrepris par la Communauté de communes du Briançonnais, EPCI obligée dans la démarche, pour compléter le projet et finaliser la démarche Plan Climat Air Énergie Territorial.

La mission Énergie du PETR s'est arrêtée le 31 décembre 2019.

Mission LEADER

MOYENS HUMAINS



- 1 chef de projet à 60 % : Caroline MACLE
- 1 gestionnaire à 100 % : Aline BONJOUR
- 1 stagiaire Juin à août
- Elue référente : Martine ALYRE (Présidente du GAL)



Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais

Mission financée par
la Région et le
FEADER à 90%

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER NOS RESSOURCES NATURELLES

MESURE 4
Faire vivre
l'agriculture, les
savoir-faire et
l'artisanat de
montagne

ORIENTATION STRATEGIQUE

2

CADRE ET QUALITE
DE VIE EN MONTAGNE :
OFFRIR UNE QUALITE
DE VIE
EN PERMETTANT
DE S'EPANOUIR
ET SE SOIGNER

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- SOLIDARITES INTERNES ET EXTERNES : LA VIE ENSEMBLE ET LA VIE DES AUTRES

MESURE 2
Permettre une
mobilité douce

MESURE 4
Bien vivre la
saisonnalité

MESURE 3
Améliorer l'habitat
en zone de
montagne

ORIENTATION STRATEGIQUE

3

AMENAGER
ET DEVELOPPER LE
TERRITOIRE DE MANIERE
A PERMETTRE L'INNOVATION
NUMERIQUE
ET LA CROISSANCE
ECONOMIQUE

DEFIS DE L'ORIENTATION

- RECONNAITRE LA SPECIFICITE MONTAGNE
- RENDRE LE TERRITOIRE ACCESSIBLE ET ACCELERER LA MOBILITE PHYSIQUE ET NUMERIQUE
- RENFORCER DEVELOPPER ET AMELIORER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE EN LUI DONNANT UNE IMAGE FORTE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE GRACE AUX RESSOURCES LOCALES
- DIVERSIFIER ET DESAISONNALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

MESURE 1
Soutenir et
développer l'
économie
circulaire

MESURE 2
Favoriser l'emploi
sur le territoire

LEADER (Liaisons entre Actions Développement de l'Économie Rurale) est un programme initié par l'Union Européenne et destiné aux territoires ruraux porteurs d'une stratégie locale de développement.

Le **Groupe d'Action Locale** (GAL) Pays du Grand Briançonnais et son comité de programmation assure la gouvernance de LEADER sur le territoire du PETR depuis 2014.

Une stratégie

“Ancrer durablement les actifs qui ont fait du territoire leur choix de vie”

Axe 1 : Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessible

Axe 2 : Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

Axe 3 : Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

9 fiches action pour y répondre et dans lesquelles les projets doivent s'inscrire

- 1 Se mobiliser pour augmenter l'offre de logements et faciliter l'accès à l'habitat
- 2 Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétique des logements
- 3 Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable
- 4 Orienter sur les opportunités économiques et les besoins en compétences du territoire
- 5 Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- 6 Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire
- 7 Soutenir le “consommer local”, et les circuits courts
- 8 Expérimenter le “tourisme de proximité endogène”
- 9 Coopérer avec d'autres territoires

1,25 millions d'euros de
Fonds Européen Agricole
pour le Développement
Rural

Une équipe pour vous accompagner
leader@paysgrandbrianconnaiss.fr
c.macle@paysgrandbrianconnaiss.fr

04.92.23.20.59/13
07.88.73.46.64



Les projets soutenus

Axe 1 : Agir pour des conditions de vie et d'installation plus accessible

Porteur	Projet	Montant total de l'aide publique	Territoire du projet
Communauté de Communes du Pays des Ecrins 	Etude diagnostic et pré-opérationnelle de l'habitat et du foncier au Pays des Ecrins	25 830,65 €	

Axe 2 : Soutenir l'esprit d'initiative et d'entreprise

Porteur	Projet	Montant total de l'aide publique	Territoire du projet
ADSCB 	Le média des acteurs	68 612,75 €	
CCI des Hautes-Alpes 	Le Grand Briançonnais : un territoire pour faire germer votre projet de cession/reprise d'entreprise	64 750,15 €	
Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes 	Faciliter la transmission des exploitations agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs en Pays Grand Briançonnais	66 041,62 €	
Association Groupement Pastoral du Val d'Izoard	Acquisition d'une machine mobile à traire d'alpage	64 000,00 €	
Communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Ecrins et IRCE 	Soutenir l'accompagnement à la création et au développement de jeunes entreprises	71 846,02 €	
Le Petit-Oiseau 	Développement de l'activité et nouveaux services valorisant les ressources et savoirs locaux	3 280,00 €	
Brasserie B3 	Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon	9 827,55 €	
SARL Acanthernel 	Acquisition d'une machine de découpe et gravure laser	14 963,92 €	
David Monnet	Développement d'une activité apicole	32 000,00 €	

Axe 3 : Cultiver au quotidien les valeurs fédératrice et le lien au territoire

Porteur	Projet	Montant total de l'aide publique	Territoire du projet
Association Echanges Paysans 05 	Co-construire de nouvelles organisations logistiques et commerciales pour les circuits courts agricoles pour renforcer les échanges et la coopération	48 113,75 €	
SCIC Abattoir des Hautes Vallées 	Création d'une salle de découpe pour vente directe- création de la marque "Viande des Hautes-Vallées"	46 746,82 €	
Association La Pause Paysanne 	Communication et valorisation de la démarche de la Pause Paysanne	29 448,10 €	
Société coopérative des Artisans du Queyras 	Etude d'accompagnement pour la mise en place du projet "Queyras Terre d'Artisanat "/>Colloque territorial	15 521,40 €	
Association Les Enseignes de Briançon 	Application digitale en faveur du dynamisme économique du Grand Briançonnais	72 000,00 €	
Association Les Décâblés 	Altitude Jazz Festival, Objectif 2020	48 000,00 €	
Association Au Coin du Jeu 	Haut les jeux!	54 000,00 €	

Soit un total de **700 037,90 €** (dont 439 222,73 € de FEADER) de subvention publique pour le développement du territoire au travers de projets innovants





MOYENS HUMAINS

- 1 chargée de mission à 100 % : Amandine CRÉVOLIN
- Elus référents : Maurice DUFOUR, Serge LAURENS
- Fin de la mission 31 mai 2019

**Mission financée par
la Région et le
FEDER à 80%**

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION
STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 3
Gérer les risques
naturels et les aléas
du territoire

Le projet

La Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) est portée par le Pays du Grand Briançonnais depuis mars 2010 et est reconnue nationalement comme exemplaire.

Le PETR est « Territoire Alpin de Gestion Intégrée des Risques Naturels (TAGIRN) ».

Retenue suite à l'appel à proposition lancé par l'Europe dans le cadre du Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA – fonds FEDER) et avec une contrepartie Régionale (CIMA), le projet est sur la période de juin 2017 à mai 2019.

Thématiques

- Renforcer les actions de communication et d'information sur les risques naturels et leur gestion
- Aider les communes dans leur gestion des risques naturels
- Réaliser des actions issues des demandes des acteurs du territoire
- Participer aux différents réseaux des acteurs de la gestion des risques naturels (Territoire alpin de gestion intégrée des risques naturels, partenaires, etc.)
- Partenariats scientifiques

BILAN GIRN

Un livret a été créé en bilan des 9 années de Gestion Intégrée des Risques Naturels sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

Le bilan comprend 5 parties :

- Les risques naturels mais qu'est ce donc que cette histoire ?
- Le PETR un territoire exemplaire en matière de GIRN
- Communication et sensibilisation
- Aides aux communes
- La mission GIRN

Bilan consultable sur le site internet du PETR



**9 ans de GIRN
portée par le Pays/PETR,
c'est**

**Plus de 200 actions concrètes
portées par le PETR**



**1 récompense nationale
lors des Irisés
(forum d'information
sur les risques majeurs)**

**Une cinquantaine de partenaires
(institutionnels, acteurs de la vie locale,
acteurs de la gestion des risques)**

**2 interventions en tant que témoin majeur
lors des Assises Nationales des Risques Majeurs**

**Plus de 70 actions pour représenter le PETR
à l'échelle régionale et nationale**

Des actions portées dans 23 communes du PETR



**37 :
c'est le nombre moyen
d'action d'information et de
sensibilisation porté par la
GIRN sur chaque commune
(Newsletters, conférences
des maires, site internet ...)**

Mission Bois



MOYENS HUMAINS

- 1 chargée de mission 100 % : Fiona MILLE (jusqu'au 5 février)
- Intérim fin de mission : Daphné KHALIFA et Emmanuelle RAVAUX
- Elus référents : Christian LAURENS, suppléé par Thierry BOUCHIE, Dominique MOULIN
- Fin de la mission 30 avril 2019

**Mission financée par
la Région et le
FEADER à 80%**

Lien avec le projet de territoire

ORIENTATION
STRATEGIQUE

1

PRESERVER ET UTILISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES DANS
UN OBJECTIF DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

DEFIS DE
L'ORIENTATION

- RECONNAITRE
LA SPECIFICITE MONTAGNE
- DEVELOPPER L'ECONOMIE
GRACE AUX RESSOURCES
LOCALES
- S'ENGAGER DANS LA
TRANSITION ENERGETIQUE
- PRESERVER ET VALORISER
NOS RESSOURCES
NATURELLES

MESURE 1
Mise en valeur et
développement de
la filière bois

Charte Forestière de Territoire

**La seconde Charte Forestière de Territoire (CFT)
du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras a été
finalisée et actée en avril 2019**

Elle comprend 6 parties :

- La démarche forestière un territoire engagé
- Un territoire rural de montagne
- Présentation de l'espace forestier
- Un territoire riche en ressources peu mobilisées
- Valoriser la filière bois du territoire
- Une forêt riche et multifonctionnelle

Aperçu de la charte forestière de territoire

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

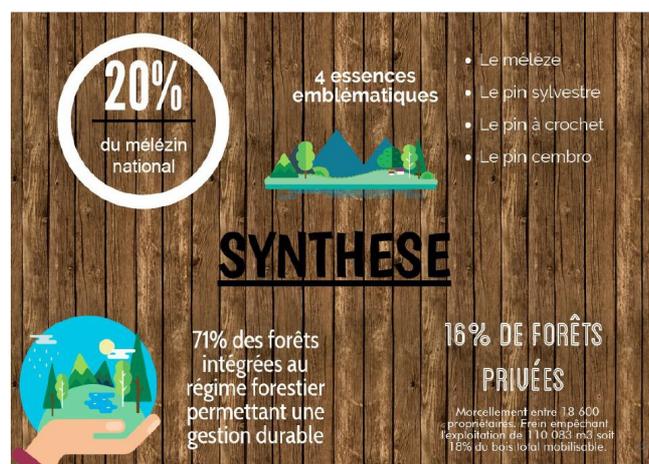
2019-2024



<p>MÉLÈZE</p> <p>Surface : 21 723 ha Volume total : 2 332 900 m³</p> <p>Débouchés : Bois solide et résistant, il est utilisé pour les charpentes, murs des chalets, poteaux, bardeaux de toiture etc.</p> <p>Particularités : Ses aiguilles produisent une substance - la « manne de Briançon » utilisée en médecine (expectorant et antiseptique)</p>		<p>PIN SYLVESTRE</p> <p>Surface : 6985 ha Volume total : 386 000 m³</p> <p>Débouchés : Très résistant, il est utilisé pour les charpentes, lamellé-collé, les parquets, la fibre d'emballage et la papeterie.</p> <p>Particularités : Ses bourgeons sont utilisés en phytothérapie pour leurs vertus antiseptiques et décongestionnantes.</p>	
<p>PIN CEMBRU</p> <p>Surface : 925 ha de peuplements purs, fréquemment mélangés au mélèze Volume total : 349 000 m³</p> <p>Débouchés : Bois léger et tendre, à grain fin, il est utilisé en ébénisterie et menuiserie.</p> <p>Particularités : Bienfaits sur la santé. Il améliore la détente et le sommeil profond.</p>		<p>PIN À CROCHETS</p> <p>Surface : 7050 ha Volume total : 1 021 000 m³</p> <p>Débouchés : Charpente et menuiserie.</p> <p>Particularités : Il abrite de nombreux animaux (bec croisé des sapins, mulot, écureuil, pic épeiche) et est utilisé en plantation de reboisement pour maintenir les sols et lutter contre l'érosion.</p>	

Charte Forestière de Territoire
du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

17



5.1

La filière bois sur le territoire du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras



Charte Forestière de Territoire
PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

33

FICHE ACTION 12 CHANTIERS DE DÉMONSTRATION DE TECHNIQUES INNOVANTES

Description/Contexte

Les exploitants forestiers et entrepreneurs de travaux forestiers sont nombreux sur le territoire mais les entreprises sont généralement de petite taille. Leurs dimensions mais aussi la très forte saisonnalité de l'exploitation en montagne empêchent des investissements de modernisation et la formation à de nouvelles techniques et à de nouvelles machines. En effet, la rentabilité de l'activité de montagne est faible et les possibilités d'amortissement rendues difficiles par la saisonnalité. Pourtant les techniques émergentes d'exploitation et de débardage permettraient de réduire le coût de la ressource, notamment pour le bois-énergie.

Étapes de mise en œuvre

1. Veille sur la modernisation de l'exploitation et du débardage en montagne ;
2. Organisation de chantiers de démonstration (identification de chantiers adaptés, financement du déplacement du matériel à tester, visite du chantier de démonstration, suivi économique du chantier de démonstration etc) ;
3. Développement d'outils de communication (vidéos, plaquettes, articles etc).

Objectifs

- Permettre la mobilisation de plus de bois (Objectif 1)
- Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire (Objectif 2)
- Satisfaire la demande de la 2^{de} transformation et de la filière bois-énergie en bois local (Objectif 4)

Porteur(s) potentiel(s) de l'action :
Communes forestières

Partenaires techniques et financiers :
Syndicat des Exploitants Forestiers et Scieurs Alpes-Méditerranéennes

Sources estimatives de financement :
FEADER mesure 8-6 « Investissement dans les techniques forestières et dans la transformation, la mobilisation et la commercialisation des produits forestiers », POIA-FEDER, axe 2, objectif 3 "Accroître l'offre certifiée du bois d'œuvre alpin transformé localement"

Indicateurs :

- Nombre de chantiers organisés ;
- Nombre de participants.

Charte Forestière de Territoire
du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

77

Maison de la justice et du droit



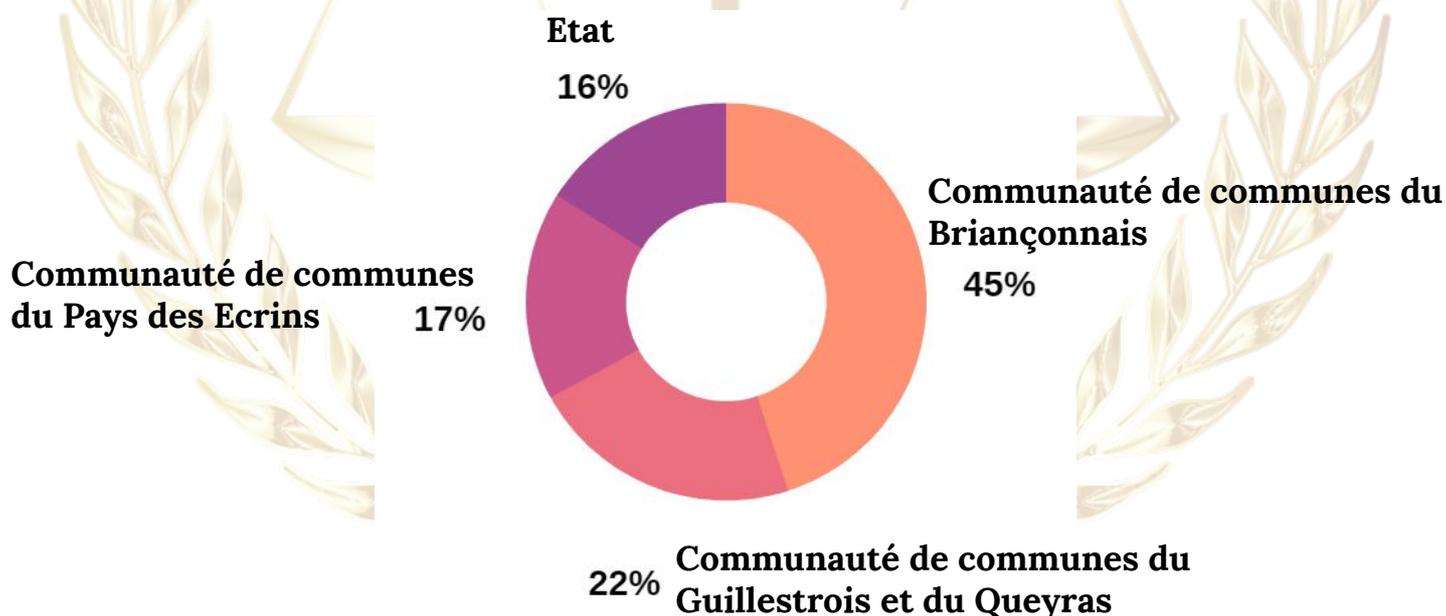
MOYENS HUMAINS

- 1 agent d'accueil : Anne KERVENNAL
- Elue référente : Francine DAERDEN

La maison de la justice et du droit est un établissement judiciaire rattaché au tribunal de Gap : il donne tout son sens au chapitre accès au service dans le contrat de ruralité.

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras porte et assure le fonctionnement au nom des 3 communautés de communes.

Budget 2019 : 45 515 euros



Bilan 2019

- **381** Appels téléphoniques
- **402** Visiteurs
- **564** Convocations (Délégués des procureurs ; Service de probation et d'insertion pénitentiaire ; protection judiciaire de la jeunesse)
- **356** Rendez vous (MEDIATIC ; Conciliateur de justice ; Avocats)

Nouvelle permanence en 2019 : Présence délégué association consommateur de Gap



Contrat de Transition Écologique et Solidaire

MOYENS HUMAINS



- 1 coordinatrice et directrice : Daphné Khalifa
- 1 chargée de mission Transition Écologique à 100% : Marie BEUZEVAL
- 1 chargé de mission Economie Circulaire et Concertation à 100% : Quentin DU PONTAVICE
- Elu référent : Pierre LEROY

**Missions financées
par l'ADEME
et le FNADT
à 80%**

2,5 agents, une ingénierie territoriale qui :

1. Fait émerger de nouvelles dynamiques
2. Réunit les porteurs de projets et les experts et financeurs, pour agir comme "accélérateur de projets"
3. Fait du lien entre les acteurs privés, les collectivités et les initiatives citoyennes
4. Mobilise un réseau bénéfique aux porteurs

Articulation du CTES avec la stratégie territoriale

	Economie Circulaire et Concertation	Transition Écologique
Projet de Territoire	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire ➤ Faire vivre l'agriculture, les savoir-faires et l'artisanat de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Confirmer la transition énergétique et écologique du territoire ➤ Permettre la mobilité douce ➤ Améliorer l'habitat en zone de montagne
LEADER	<ul style="list-style-type: none"> ➤ FA7 : Soutenir le 'consommer local' et les circuits courts ➤ Axe 4 : Coopérer avec d'autres territoires 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ FA1 : Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat ➤ FA2 : Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements ➤ FA3 : Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable ➤ FA8 : Expérimenter le "tourisme de proximité endogène"
Energie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Carnets de Montagne 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ PCAET/TEPCV, CEE, Formation ME

Événements 2019

Gouvernance

- 1 Comité de pilotage
- 5 Comités techniques
- 6 Clubs Climat et Transition

Temps forts

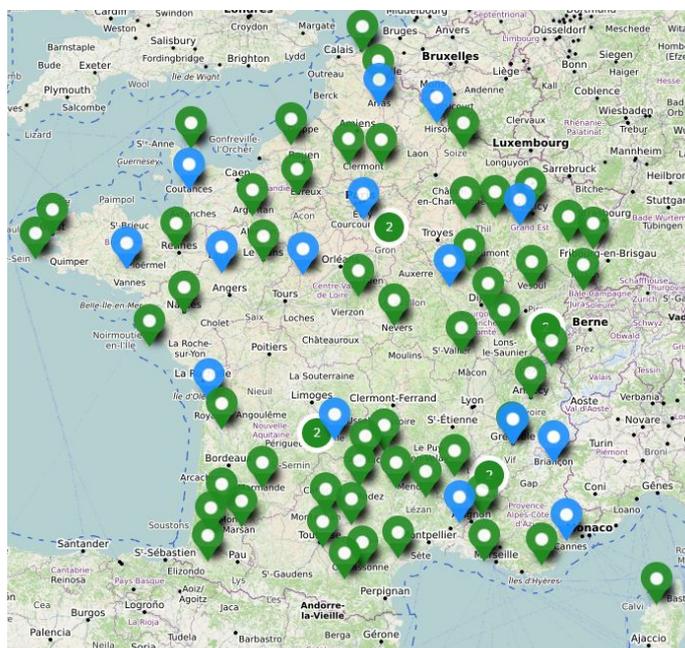
- Présentation du CTES aux communautés de communes du territoire
- **Janvier** : Participation du Président et de la Directrice du PETR aux **assises Européennes de la Transition Énergétique** à Dunkerque
- **2 avril** : Déjà Demain, Évènement lançant la dynamique CTES sur le territoire en rassemblant **36 communes et 700 personnes** autour de la Transition Écologique
- **25 avril** : signature du Contrat de Transition Écologique en présence d'Emmanuelle Wargon
- **25-27 septembre** : Participation aux journées TEPOS à Clamecy
- **23 novembre** : Co-organisation de l'**atelier alimentation**, rassemblant de nombreux acteurs du territoires
- **28 novembre** : Le Contrat de transition écologique et solidaire du PETR mis à l'honneur dans le cadre du "**tour de France des solutions**", devant le 1er ministre, Edouard Philippe



Un dispositif qui se déploie partout en France. Le PETR fait partie de la première phase d'expérimentation, seul territoire de montagne.

■ CTE 1ère phase d'expérimentation 2018

■ CTE 2nd phase d'expérimentation 2019



Le PETR s'est engagé le **25 avril 2019** dans un **Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES)**. Mis en place dans un esprit de travail partagé entre l'Etat et les territoires ruraux, il permet de faire émerger de nouvelles dynamiques venant du territoire sur les questions de transition écologique. Les porteurs de projets ont ainsi un **lien direct** avec les services de l'Etat, et les services de l'Etat bénéficient d'une **vision de l'ensemble des projets du territoire**.



Comment ça marche ?

Pour qui ?



Entreprises, collectivités, associations et tous les citoyens du territoire du PETR

Quels soutiens ?



- ❖ Le financement de projets au cas par cas, dossiers préférentiels pour les appels à projets
- ❖ Une aide technique et administrative
- ❖ L'appui du territoire
- ❖ Un réseau



Contact

ideeprojet@paysgrandbrianconnais.fr

Les institutions partenaires : ADEME, DREAL, Banque des Territoires, DDT, CEREMA, Région Sud



Le plus : un lien direct avec les partenaires via les comités techniques !



Les cinq orientations

Un partenariat étroit avec le Département des Hautes Alpes, en charge des orientations 4 et 5



Une charte d'engagement, un réseau

- CCB, CCPE, CCGQ
- Mairie de Briançon
- Mairie de Risoul
- PNE, PNRQ
- CDA
- SEVE
- Alp'Services
- EXtruflex
- SyME05
- LPO PACA
- Mairie de Villard Saint Pancrace
- Fondation Edith Seltzer
- Unis-verts, Lycée d'Altitude
- Environnement et Solidarité
- Collectif Guillestrois en Transition
- Conseil de développement du PETR
- Chambre d'agriculture 05
- Collège des Garcins
- Club Climat
- RDSB
- Next Financial
- Tuta'l'p
- ARPE-ARB
- Ener'Guil
- ADSCB
- Gens des Hauts
- COSMOS



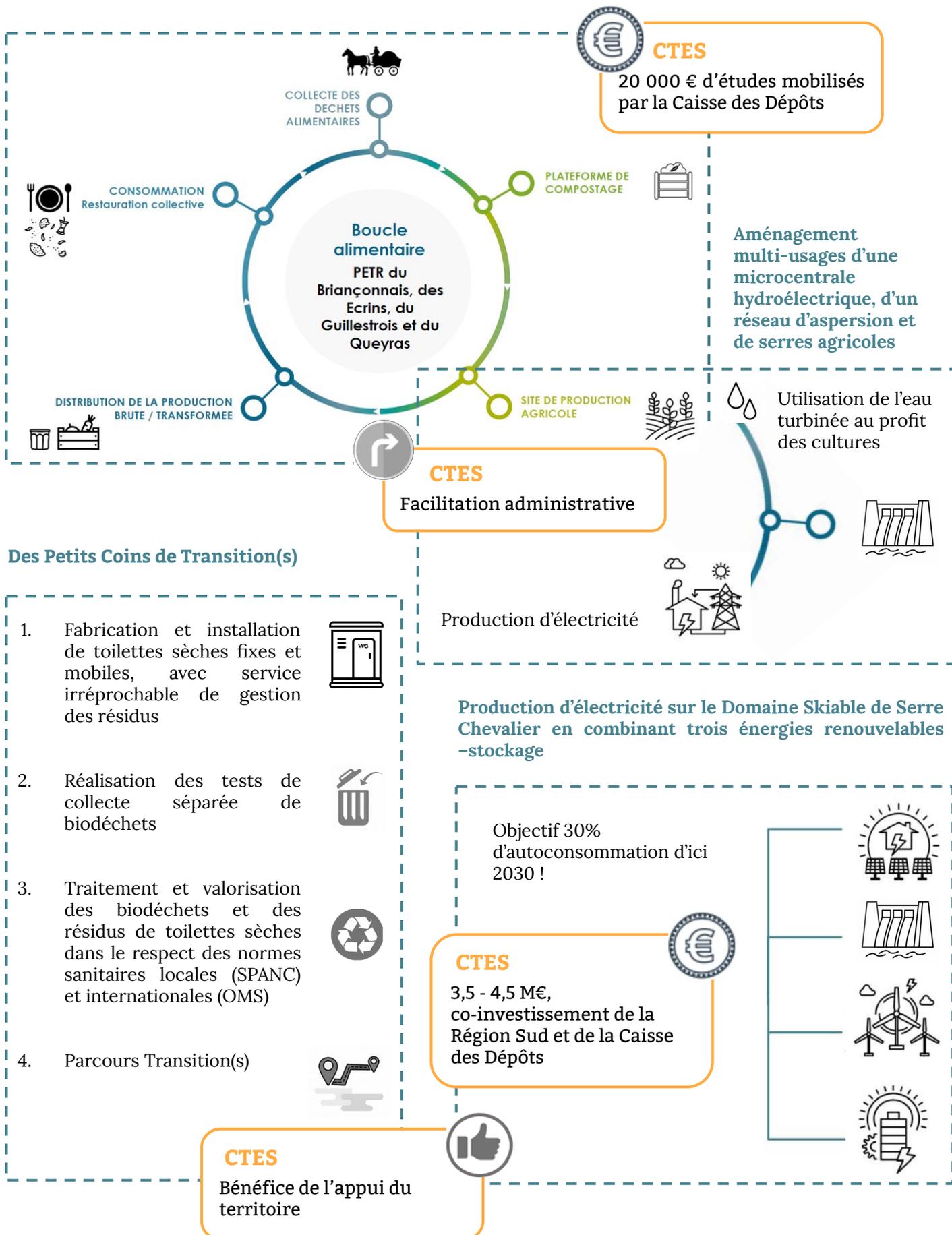
... une charte évolutive ! Contactez-nous si vous souhaitez y adhérer

Concertation citoyenne



- 1 **Autonomie alimentaire**
3 projets inscrits,
- 2 **Gestion des déchets**
6 projets inscrits, 1 en émergence
- 3 **Energie : sobriété, stockage et production d'énergie renouvelable**
8 projets inscrits, 10 en émergence
- 4 **Mobilité**
4 projets inscrits
- 5 **Logement**
2 projets inscrits

Étude préliminaire à la mise en place d'un Pôle d'Économie Circulaire





Le CTES, un contrat sur mesure qui doit considérer les spécificités du territoire



80% de l'économie du territoire

64% de résidences secondaires



33% de l'emploi total

Les stations se mettent au vert !

Campagnes de ramassage de déchets, production d'énergie renouvelable, protection des espèces protégées : autant d'efforts à valoriser !



Moteurs du tourisme et de l'économie des hautes vallées, les stations doivent faire face aujourd'hui à des mutations et des difficultés, notamment dues à la durée d'enneigement.



Par ailleurs, elles se doivent d'améliorer plusieurs dimensions structurantes et majeures que sont la réhabilitation de l'immobilier, la modernisation de leur offre touristique et la diversification des activités, tout en poursuivant l'effort en matière d'accessibilité.

Valoriser les initiatives des stations



- Assurer la reproductibilité des projets de stations pour des projets expérimentaux et/ou exemplaires en termes de transition écologique
- Création en cours d'un livret de retour d'expérience du travail du PETR avec les stations, et d'outils faciles pour mettre les stations en transition
- Encourager une dynamique d'entraide au sein des stations, faire en sorte que les stations les plus actives inspirent celles qui ne se sont pas encore lancées

L'implication de tous les citoyens du territoire est une thématique que le PETR a souhaité inscrire dans le Contrat de Transition Écologique et Solidaire.

Le dispositif principal de cette transition citoyenne est le Club Climat et Transition (CCT) : il s'agit de fournir à tous un cadre de réflexion et de travail pour créer une dynamique de projet.



Fonctionnement du CCT



Des groupes de travail thématiques : discussions ou projets animés par les personnes volontaires, par exemple "stations en transition", "alimentation", "jeunesse", "tiers-lieux"...

Un accélérateur de projet : pour challenger les porteurs de projet auprès d'un auditoire volontaire et ouvert à tous !



Un groupe qui travaille en continu sur le fonctionnement du CCT : méthodes de travail, communication interne et externe, ouverture à d'autres citoyens...

Deux outils de communication interne, ouverts à tous : un forum (<https://framateam.org/clubclimatpetr/>) et une liste de diffusion (clubclimatgrandbrianconnais@framalistes.org)



A ce jour, quelques données sur le CCT :

- ❖ Une **quarantaine de membres inscrits** dans la base de données
- ❖ **6 Clubs Climat et Transition** en 2019
- ❖ Un évènement le 2 avril 2019 mobilisant environ **700 personnes** sur les **36 communes du territoire** autour de la projection du film "Déjà Demain" et du débat entre Pierre Leroy et Cyril Dion
- ❖ Un **site internet** qui propose une rubrique "Concertation Citoyenne", sur laquelle chacun peut communiquer son avis

Politiques de Pays



MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Max BREMOND

Les politiques de territoire

Le PETR a suivi pour l'année 2019 les schémas d'aménagement régionaux comme le SRADDET, la programmation européenne 2014-2020 ainsi que des programmes actuellement en cours d'élaboration en lien avec le projet de territoire.



Le CRET

La Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur a validé la candidature du PETR ; des réunions techniques ont eu lieu entre les EPCI et le PETR ; Ainsi qu'avec la Région.

1 comité de pilotage a eu lieu le 2 décembre 2019 à Gap en présence des élus régionaux et des élus du PETR et des EPCI pour valider l'annexe financière du contrat.

Les opérations retenues sont des projets qui correspondent aussi bien aux priorités et enjeux du projet du territoire qu'aux priorités de la Région, plan climat régional et SRADDET.

Fonds mobilisés

7
projets
retenus

Coût total des opérations : **20 490 300 €**

(coût total contractualisé)

Subventions Région : **4 203 000€**

Réparties sur les 5 axes du contrat

- Axe 1 Ecomobilité **73 000 €**
- Axe 2 Une région neutre en carbone **530 000 €**
- Axe 3 Un moteur de croissance **2 500 000 €**
- Axe 4 Un patrimoine naturel préservé **600 000 €**
- Axe 5 Bien vivre en Provence Alpes Côte d'Azur **500 000 €**

Le Contrat de ruralité

En lien avec les services de la préfecture et les EPCI, la directrice du PETR a travaillé sur l'annexe 2019.

Le contrat s'appuie sur le projet de territoire, son objectif est, par le biais de son suivi par le PETR, de faire converger les politiques publiques en territoire de montagne, afin de faire ensemble pour plus d'efficacité.

Un travail par le biais d'un comité technique fin novembre a eu lieu pour initier l'annexe 2020.



Objectifs

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins ;
- La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat, le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes / bourgs ;
- L'attractivité du territoire (le développement économique dont l'agriculture, l'offre de formation, le numérique, le tourisme, le patrimoine naturel, etc.) ;
- Les mobilités locales et l'accessibilité du territoire ;
- La transition écologique et énergétique
- La cohésion sociale

Fonds mobilisés

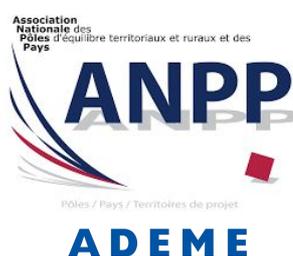
28
projets
retenus

Coût total des opérations : **6 752 453,83 €**
 - Subvention État : **1 044 547,87 €**
 - Subvention Département : **378 988,50 €**
 - Subvention Région : **643 345 €**
 - Autofinancement : **4 704 504,75 €**

Exemple des participations de la Direction à diverses réunions et séances de travail en lien avec les partenaires

Evènements 2019

- 21 au 24 janvier Assises Européennes de la transition énergétique à Dunkerque
- 5 avril Intervention collègue Les Garçons journée sur l'Énergie et le Climat
- 8 avril finalisation du Contrat de Transition Écologique et Solidaire à Gap en Préfecture avec Madame la Préfète et les services en lien dont le ministère
- 25 avril venue de madame la Secrétaire d'État auprès de la ministre Emmanuelle Wargon pour la signature du Contrat de Transition Écologique et Solidaire
- 8 juillet ADEME à Marseille
- 9 juillet Ministère de la Transition Écologique et Solidaire à Paris pour la mise en valeur des résultats des premiers territoires engagés dont le PETR fait partie
- 13 septembre rencontres avec l'ADEME et CEREMA à Marseille
- 16 septembre ANPP Club direct caisse des dépôts et consignation à Paris
- 23 septembre ANPP Journée transition écologique intervention en binôme avec le ministère de la transition écologique et solidaire à Paris
- 7 octobre rencontre DREAL PCAET à Marseille
- 18 octobre prise de contact avec l'ARPE-ARB à Marseille
- 18 novembre ANPP Journée management de projet à Paris
- 2 décembre Bureau SyME05 à Savines le Lac



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Le partage d'expérience

Le Président et la Directrice du PETR sont intervenus à la demande du CLER, Réseau pour la transition énergétique, pour animer une WEB CONFÉRENCE sur le processus de mise en place du Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES) du territoire du PETR

Date : 30 avril - Nombre de personnes connectées : 42



Contrat de
Transition
Écologique

CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ÉCHANGEZ AVEC LE GRAND BRIANÇONNAIS



Lac des Partias

Capture écran <http://www.territoires-energie-positive.fr>

ÉCHANGEZ AVEC UN TERRITOIRE SIGNATAIRE !

Le PETR du Grand Briançonnais, membre du réseau TEPOS, s'est lancé dans la démarche en 2018 et signera son contrat le 25 avril prochain. Il ambitionne d'en faire un vecteur de la mobilisation des acteurs et citoyens du territoire, comme en témoigne son récent événement "36 communes en transition".

Vous voulez échanger avec un territoire qui a vécu le processus ? Pierre Leroy, maire du Puy-Saint-André et président du PETR, et Daphné Khalifa, directrice du PETR, témoigneront lors d'un web-séminaire le 30 avril de 11h à 12h30 !



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

La Directrice du PETR est intervenue lors de la journée rencontre ANPP sur la transition énergétique et territoire de projet en binôme avec la coordinatrice du ministère en charge des CTE afin d'illustrer l'apport théorique fait aux participants

Date : 23 septembre à PARIS - Nombre de personnes connectées : 36

Le PETR est membre de l'ANPP association des Pays et des PETR, le Président est membre du conseil d'administration et la directrice membre du club direct

Transition énergétique et Territoires de projet – 23/09/2019

Compte rendu

Présentation Sandrine FOURNIS, conseillère en charge des CTE, MTES

Présentation Daphnée KHALIFA, Directrice, PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois, Queyras sur le CTE



Fonctionnement PETR



MOYENS HUMAINS



- Directrice : Daphné KHALIFA
- 1 secrétaire à 100% : Emmanuelle RAVAUX
- Elu Président : Pierre LEROY

Le PETR est un établissement public sans fiscalité propre, il est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes fermés. En ce sens, cette collectivité nécessite une organisation et un fonctionnement précis qui répond au code général des collectivités territoriales, les statuts du PETR donnant le cadre réglementaire du fonctionnement, des missions et des compétences du Pôle.

La partie administrative et la gestion du personnel sont effectuées au sein du PETR. Le traitement de la comptabilité et la partie budgétaire sont effectués par la directrice avec l'appui de la Communauté de communes du Briançonnais et de la Trésorerie de Guillestre. Le PETR reste le seul décisionnaire et ordonnateur sur ce point.

La partie gestion des paies est confiée au centre de gestion des Hautes-Alpes et un cabinet juridique conseille et appuie le PETR dans ses démarches.

Les élus du PETR, désignés par les EPCI composant le pôle, sont aux nombres de 11 titulaires et 11 suppléants parmi lesquels un bureau est constitué.

Le conseil syndical est l'instance décisionnelle du PETR.

Le conseil syndical 2019

Communauté de communes du Briançonnais

- **Titulaires** : Maurice DUFOUR - Gérard FROMM - Pierre LEROY - Thierry BOUCHIE - Martine ALYRE
- **Suppléants** : Francine DAERDEN - Sébastien FINE - Romain GRYZKA - Eric PEYTHIEU - Jean-Pierre SEVREZ

Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

- **Titulaires** : Christian LAURENS - Bernard LETERRIER - Serge LAURENS - Max BREMOND
- **Suppléants** : Valérie GARCIN-EYMEOUD - Dominique MOULIN - Maxime BERARD - Jean-Louis BERARD

Communauté de communes du Pays des Ecrins

- **Titulaires** : Gérard GUIMBERT - Serge GIORDANO
- **Suppléants** : Cyrille DRUJON D'ASTROS - Jean-Robert RICHARD

Les instances du PETR

- Un conseil syndical a lieu tous les 2 mois.
- Le bureau du PETR est lui aussi convoqué tous les 2 mois.

Ces 2 instances du PETR sont organisées en alternance tous les premiers mercredis de chaque mois à 17 heures.

Les instances sont préparées par la directrice ; l'ordre du jour est défini avec le Président.

Une réunion de travail préparatoire au conseil a eu lieu avec le président et/ou les élus concernés 8 à 10 jours avant les conseils et les bureaux.



Membres du bureau 2019

- Président : Monsieur Pierre LEROY
- Premier vice-président : Monsieur Gérard FROMM
- Deuxième vice-président : Monsieur Max BREMOND (en charge des politiques de Pays - Transfert compétences et mutualisation)
- Troisième vice-président : Monsieur Christian LAURENS (en charge du développement durable)
- Membre représentant la Communauté de communes du Briançonnais : Monsieur Thierry BOUCHIE
- Membres représentant la Communauté de communes du Pays des Ecrins: Monsieur Gérard GUIMBERT et son Président Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS

Afin de suivre les missions, des élus référents sont nommés

Les élus référents 2019

Max BREMOND
Titulaire
Politique du Pays

Pierre LEROY
Titulaire
Bernard LETERRIER
Suppléant
TEPCV / Énergie

Maurice DUFOUR
Titulaire
Serge LAURENS Suppléant
GIRN

Gérard FROMM
Titulaire
Tourisme scientifique

Sébastien FINE
Titulaire
Responsable
ressources humaines

Francine DAERDEN
Titulaire
Maison de la Justice
et du Droit

Sébastien FINE
Titulaire
Bernard LETERRIER
Suppléant
Circuits courts / PAT

Christian LAURENS
Titulaire
Dominique MOULIN -Suppléant
Thierry BOUCHIE - Suppléant
Bois / Charte Forestière

Martine ALYRE
Titulaire
Pierre LEROY
Suppléant
LEADER / GAL



Conférences des maires

Instance qui réunit les **36 maires** du territoire, qui valide les actions du PETR et lui donne sa feuille de route. Cette conférence suit le projet de territoire et son application.

En 2019, la conférence des maires a eu lieu le 4 décembre.

21 communes représentées

4 décembre 2019

Introduction par le Président du PETR, Monsieur Pierre LEROY et par Madame la Préfète, Madame Cécile BIGOT DEKEYZER

1. Mise en oeuvre du CTES et des missions du PETR à travers les orientations du contrat :

- Point par orientation sur les projets en cours et à intégrer avec présentation de projets ;
- Focus LEADER ;
- Concertation citoyenne et Club Climat et Transition ;
- Signature de la Charte d'engagement du CTES (vague 2)

2. Temps d'échanges & perspectives 2020

Conclusion par Monsieur le Président du PETR et Madame la Préfète



72 personnes présentes à la Conférence

Compte rendu

Le Président du PETR, et Madame la Préfète des Hautes Alpes ont exposé devant une centaine de personnes le travail du PETR et les projets qui font du Nord des Hautes Alpes un territoire d'exception. Agriculture, Déchets, Énergie, Mobilité, Logement : des thématiques qui ont su mobiliser et qui restent aujourd'hui des priorités du territoire. A travers elles, les missions du PETR étaient à l'ordre du jour : Politiques de Pays, Programme LEADER, les missions Energie, Maison de la Justice et du Droit, autant d'outils au service des entreprises, des collectivités et des citoyens.

Le 4 décembre est aussi un anniversaire, celui du lancement du Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES) il y a un an. Un contrat élaboré suite au diagnostic des besoins du territoire, et auquel l'Etat s'associe pour mettre ses services à disposition des porteurs de projets.

Des initiatives qui émergent de l'ensemble des acteurs, privés (présentation de 2 projets LEADER de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et de la chambre d'agriculture), associatifs (Défi Familles à Energie et Mobilité positives du CPIE Environnement et Solidarité), ou publics (Projet dans le cadre du PAT porté par le Parc du Queyras) mais aussi des associations citoyennes. La place cruciale des citoyens au cœur de la transition écologique a d'ailleurs été évoquée plusieurs fois, l'importance de l'animation territoriale aussi.

Le CTES est une démarche à laquelle s'associent aujourd'hui des collectifs citoyens (COSMOS, Guillestrois en Transition)

La Charte d'Engagement du Contrat de Transition Écologique et Solidaire a été complétée par de nouveaux partenaires qui l'ont signée. L'ARPE-ARB, la LPO, le SyME05, Guillestrois en Transition, COSMOS, la Chambre d'Agriculture, Ener'Guil, Gens des Hauts et l'ADSCB ont rejoint cette dynamique de transition.

La conférence a été suivie par un temps d'échanges, porté en particulier sur l'agriculture, la mobilité et l'énergie, un intérêt partagé qui saura fédérer le territoire pour aller ensemble vers un avenir durable.

Signature de la charte CTES et présentation des projets par les porteurs CTES et LEADER



Ressources humaines

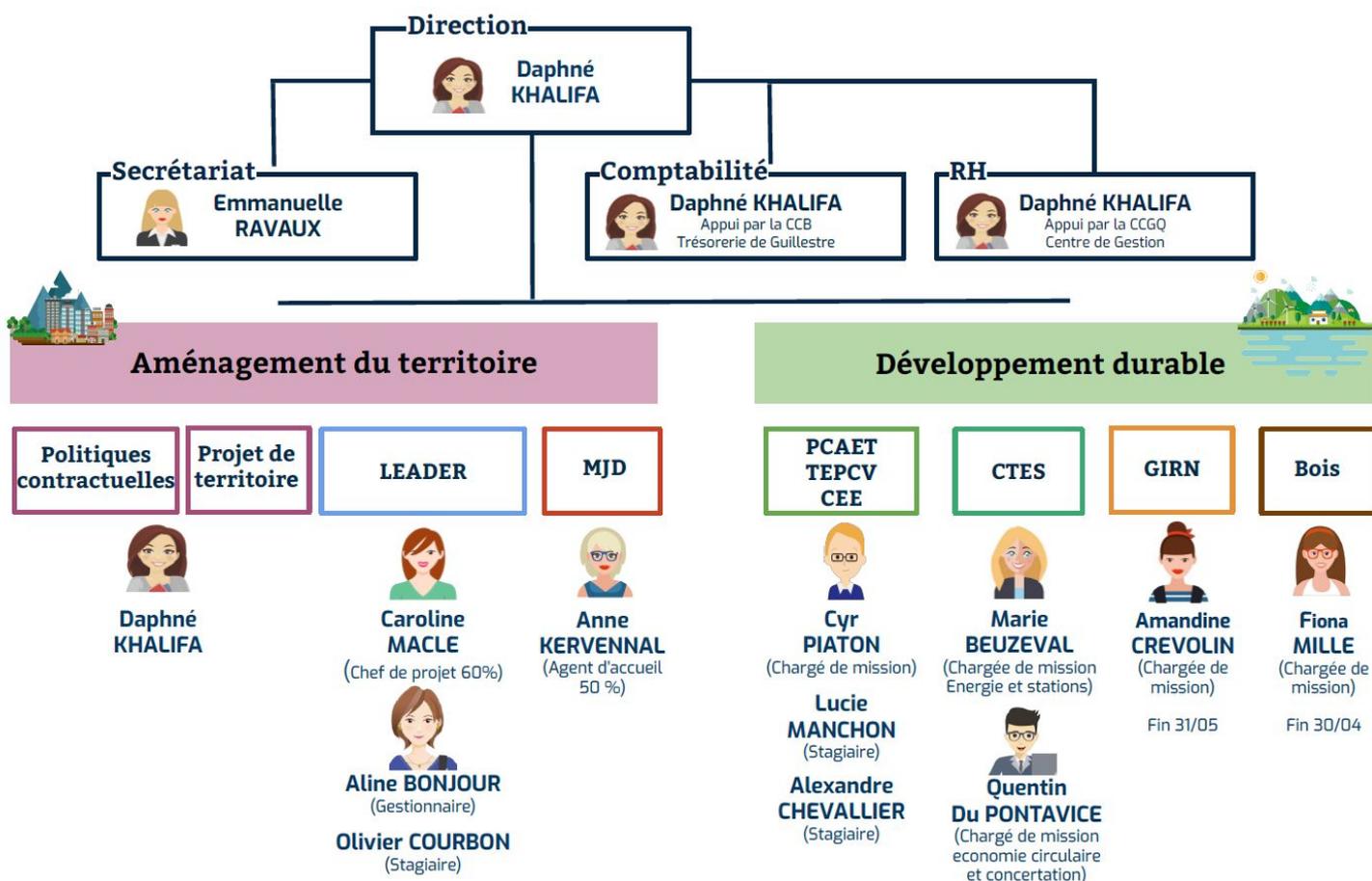


MOYENS HUMAINS

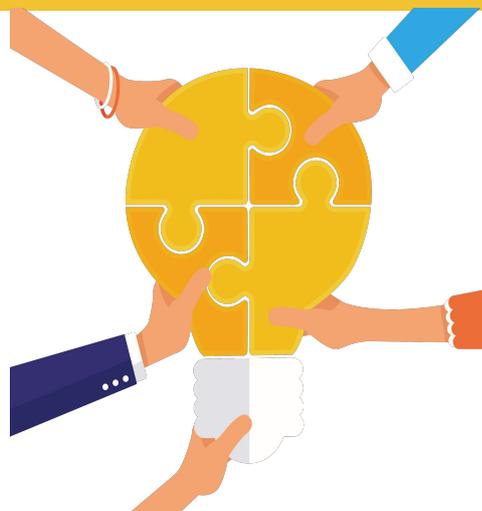
- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Sébastien FINE



Organigramme 2019



Les RH en quelques chiffres - 2019



RECRUTEMENT

- **2** postes ont été pourvus (Chargé de mission Transition Écologique et chargé de mission Économie Circulaire et Concertation)
- **3** stagiaires (2 Énergie et 1 LEADER)

FIN DE MISSION

- **3** contrats se sont terminés

FORMATIONS

- **8** formations dispensées pour les agents du PETR

ARRÊTS

- **3** arrêts de travail de courtes durées

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

- **8** entretiens

INFORMATION

- **4** notes de service

LIEUX DE TRAVAIL

- **3** L'Argentière-La Bessée, Mont-Dauphin et Villard Saint Pancrace

RÉUNIONS

- **6** réunions d'équipe
- **42** réunions de pôle (direction/équipe du pôle)

DÉPLACEMENTS

- **16 273 km** avec les voitures de service
- **8 000 km** avec les véhicules personnels

RÉUNIONS DIRECTION

- **51** réunions avec le Président
- **29** réunions avec les Vice Présidents/élus référents

COMMISSION

- **1** Commission RH

Budget et finances



MOYENS HUMAINS

- Directrice : Daphné KHALIFA
- Elu référent : Pierre LEROY

La directrice gère le budget et est appuyée par la communauté de communes du Briançonnais pour la mise en place du budget. Le PETR dépend de la Trésorerie de Guillestre.

BUDGET 2019

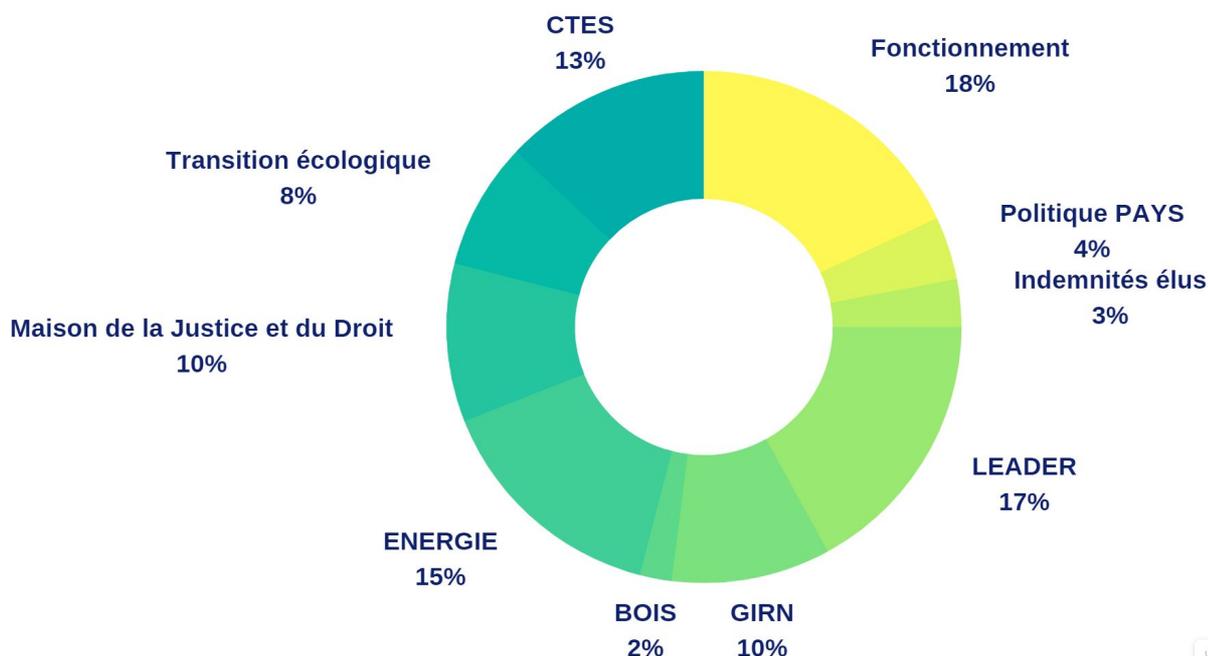
- **447 940 €** de fonctionnement
- **0 €** d'investissement

Répartis sur **9 missions**
(8 ETP + stagiaires + indemnités versées
aux élus Président et Vice-Président)

En 2019, ce sont 409 mandats et 30 titres qui ont été émis par le PETR.

Crédit relais subvention de 350 000 €

RÉPARTITION DU BUDGET ENTRE LES MISSIONS DU PETR



LES DÉPENSES

Frais de fonctionnement : 91 685 €

dont : Achat de fournitures : 650 €

Frais de déplacement : 9 700 €

Frais d'étude : 0€

(...)

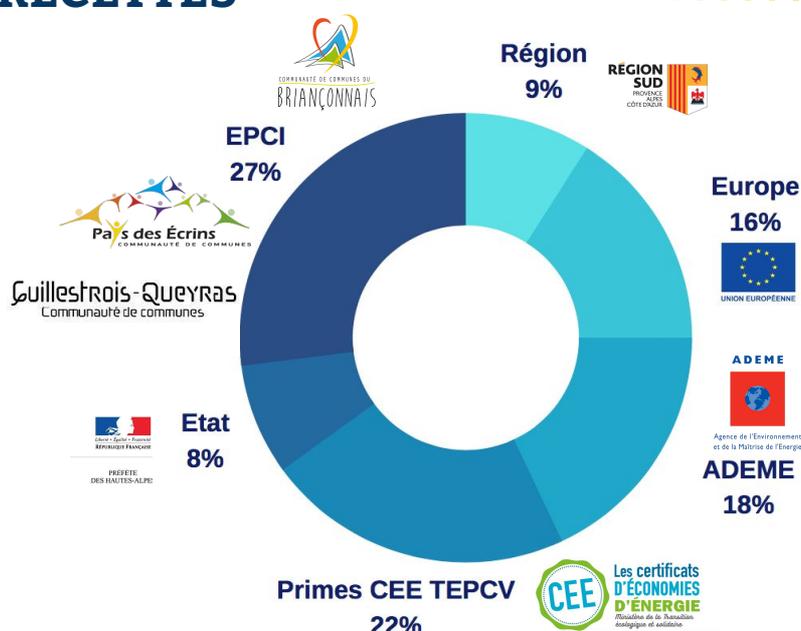
Charges de personnel : 344 000 €

Indemnités élus : 9 700 €

Frais de banque : 2 555 €



LES RECETTES



Montant de la participation des EPCI aux missions PETR en 2019 :

Communauté de communes du Briançonnais : 66 452 euros

Communauté de communes du Guillestrois Queyras : 31 996 euros

Communauté de communes du Pays des Ecrins : 24 612 euros

Soit un total de : 123 060 euros

Montants mobilisés par les missions du PETR pour le territoire en 2018 - 2019 :

6 800 000 euros

Communication

Outils

- Communiqués de presse
- Télévision (D!ci TV) et radio (R.A.M)
- Journaux (**25** articles parus au Dauphiné Libéré, **2** à Alpes & Midi, **15** dans d'autres journaux) + publications dans les magazines des communautés de communes et des communes
- Site Internet et Facebook

Pour aller plus loin : www.paysgrandbrianconnais.fr

Quelques exemples
d'articles de presse
parus en 2019



BRIANÇON Votre rubrique quotidienne

36 communes vont débattre en simultané de la transition écologique



Une soirée exceptionnelle réunira 36 communes, qui abritent 58 000 habitants, pour aborder la transition écologique en live. « Une projection sur tout le territoire en simultané, suivi d'un débat en direct auquel tous les citoyens peuvent participer, on n'a jamais vu ça nulle part », s'enthousiasme Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras (Pays PÉTR).

« Notre territoire – le seul de montagne – est sélectionné pour obtenir un nouveau contrat écologique et solidaire. Nous n'avons pas candidaté, c'est parce que nous avons déjà bien avancé pour protéger et préserver l'environnement qu'on nous a trouvés exemplaires.

Nous devons poursuivre la transition écologique, donner l'envie et les clés pour que tous les autres territoires engagent la même démarche. Le réchauffement climatique nous impacte de plein fouet : quand on enregistre 1°C supplémentaire partout en France, ici nous souffrons de 2,5°C de plus. Nous sommes très consommateurs d'énergies, avec de grosses stations, de gros afflux de populations pendant les saisons et d'importants besoins de chauffage », détaille Pierre Leroy.

Pour ces raisons, le Pays PÉTR a initié et cumulé les actions, comme réduire la consommation d'énergie des bâtiments et espaces publics, diminuer les émissions polluantes, développer l'économie circulaire, la gestion durable des déchets et les énergies renouvelables locales, protéger la biodiversité...

Ce nouveau contrat, et les financements qui vont avec, permettront donc de poursuivre sereinement le changement pour des lendemains meilleurs. Tous sont donc invités à y prendre



Sous la houlette du Pays PÉTR du Grand Briançonnais, projection et débat seront retransmis dans 36 communes.

part, à travers la soirée « Déjà demain », mardi 2 avril.

La projection du film "Après-demain" en présence de Cyril Dion

Le rendez-vous commencera par la projection du film «Après-demain» de Cyril Dion, en sa présence. Un débat sera ensuite animé depuis le théâtre du Briançonnais, à Briançon, et toute la soirée sera retransmise en direct dans les 36 commu-

nes. « Nous avons essayé de choisir des lieux de vie où les gens aiment se rencontrer et parler, d'une bibliothèque à une salle municipale, une épicerie ou un bar. Chacun pourra envoyer ses questions, toutes seront triées et débattues en direct. Il faut que le maximum de personnes s'engagent, car tous peuvent être épaulés et aidés dans leur propre transition écologique », invite Pierre Leroy.

Valérie MERLE

LE PROGRAMME

► La soirée « Déjà demain » se déroulera le mardi 2 avril. À 18 h 30, la diffusion du film «Après-demain» de Cyril Dion, sera retransmise dans chacune des 36 communes du territoire. La soirée se poursuivra avec un débat, en présence de Cyril Dion et Pierre Leroy, depuis le théâtre du Briançonnais.

► Les questions seront posées en direct, ou envoyées dès aujourd'hui, à l'adresse debatdionpétr@paysgrandbrianconnais.fr, en précisant la question ou l'expérience à partager, le lieu d'habitation et le profil (entreprise, collectivité, acteur local, citoyen, collectif...).

► Toutes les infos en ligne sur le site ou la page Facebook du Pays PÉTR du Grand Briançonnais.

PUY-SAINT-ANDRÉ/BRIANÇON La secrétaire d'État Emmanuelle Wargon était en déplacement, hier matin

Le contrat de transition écologique signé pour le PETR

Après des mois de négociations, le PETR Briançonnais-Ecrins-Guillevost-Queyras a signé son contrat de transition écologique avec l'État. En présence de la secrétaire d'État Emmanuelle Wargon.

L'an passé, il s'impatientait des négociations avec l'État, avait « des exigences à faire valoir » concernant ce fameux contrat de transition écologique et solidaire (CTE). Hier matin, Pierre Leroy, le « Monsieur vert » du Briançonnais, était tout sourire pour la venue d'Emmanuelle Wargon, la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire. Le contrat, liant l'État et le Pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillevost et du Queyras, ainsi que le Département des Hautes-Alpes, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Caisse des dépôts et consignations, a été signé. Malgré que « Monsieur Leroy [ait] eu du mal à le faire rentrer dans les cases du ministère », souriait Emmanuelle Wargon.

Charte des Escartons et balade champêtre

Peut-être pour se faire pardonner, le maire de Puy-Saint-André et président du PETR avait d'ailleurs tracé le chemin jusqu'au paraphe. Présentation de la Charte des Escartons à la mairie de la commune, pour mettre en avant « le faire ensemble ». Puis, randonnée sur les sentiers du village pour citer en exemple



Avant la signature du contrat de transition écologique, le maire de Puy-Saint-André et président du PETR Pierre Leroy a proposé une balade à la secrétaire d'État pour montrer les actions déjà en place ou à venir. Photo Le DL/Justin MOUREZ

les actions déjà lancées ou à mettre en place dudit contrat. « J'ai fait faire le parcours aux gendarmes avant la venue de la secrétaire d'État, ils ont rigolé », s'amusait, mardi soir, Pierre Leroy. « Se munir de chaussures adaptées », prévenaient les notes précédant la venue d'Emmanuelle Wargon. Pas grand monde dans le cortège n'a suivi les consignes... Mais tout le monde a été séduit par le panorama, le sauté de ruisseau, l'arrêt à la chapelle de Puy-Chalvin. Et par la présentation de la commune écolo, bien fournie en panneaux solaires, de son canal et de

l'exemple de gestion de l'eau, du maraîchage bio ou de la réserve des Partias.

5,8 millions d'euros pour 13 actions

Au cadre bucolique a succédé la communauté de communes du Briançonnais pour la signature, enfin, du CTE. Premier territoire de montagne à intégrer ce dispositif, le PETR va pouvoir développer 13 actions autour de cinq orientations stratégiques : l'autonomie alimentaire, la gestion des déchets, le logement, l'éco-mobilité et l'autonomie

énergétique. Le tout pour un montant de 5,8 millions d'euros à 86 % d'origine privée.

« Le but de ce contrat est de montrer qu'on peut travailler sur la transition écologique, sur les sujets de solidarité, tout en portant un projet global de développement économique et d'amélioration de la situation pour les habitants, a développé la secrétaire d'État. Le principe de ce contrat est qu'il y ait des actions, ce n'est pas juste une déclaration d'intention, et ce sera en complémentarité de tout ce qui a déjà été fait sur le territoire. »

UN EXEMPLE D'ACTION

Emmanuelle Wargon a admis « un petit faible pour le projet de méthanisation ». Treize actions vont être développées sur le territoire du PETR. Et notamment celui-ci. L'idée serait, en effet, d'affréter des chevaux pour collecter des déchets de restaurants et collectivités. Déchets transformés en compost ou méthanisés. La chaleur du méthane serait alors utilisée pour des serres agricoles, « dans lesquelles il y aurait 10 à 15 personnes en insertion pour cultiver les légumes », a précisé Pierre Leroy. Transformés sur place, ces légumes seraient ensuite distribués à l'hôpital de Briançon et au centre Lepoivre, la cuisine municipale.

Dans ce contrat, « l'État cofinance, à partir de l'Ademe, une partie des actions, mais apporte aussi une partie d'ingénierie, l'expertise technique, la capacité à lever les obstacles juridiques s'il y en a, et contribue à fédérer les acteurs », a encore détaillé la membre du gouvernement.

Six CTE ont déjà été signés dans l'Hexagone, « et probablement une vingtaine à l'été, a annoncé Emmanuelle Wargon. Et je crois que d'autres territoires dans le département [des Hautes-Alpes] sont potentiellement intéressés ».

Justin MOUREZ

L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE

La commune travaille sur la transition énergétique

Vendredi soir, les élus de la commune se sont réunis à la mairie pour la réception officielle des travaux d'isolation du bâtiment. Les entreprises qui les ont réalisés et Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillevost et du Queyras. C'est un programme qui a été porté par Alice Prud'homme, élue en charge de la commission développement durable. Le coût des travaux est de 156 000 euros, avec une aide financière du ministère de la transition écologique de 74 000 euros et du Département à hauteur de 26 000 euros.

Les travaux concernent l'isolation du bâtiment par l'extérieur, l'isolation des combles, le changement des menuiseries

(fenêtres et volets). « Aujourd'hui, il n'y a pas d'estimation claire des économies d'énergie réalisées car les travaux se sont terminés il y a peu, en fin d'année 2018. Cela dit, cet hiver, nous avons réussi à éteindre le chauffage la nuit et le midi sans que cela nuise au personnel qui travaille dedans », s'est réjoui le maire, Patrick Vigne.

26 communes du territoire bénéficiaires du programme

Alice Prud'homme a résumé l'objectif de ces travaux : « Le but, c'est d'avoir chaud l'hiver, de rester à une température tempérée l'été tout en faisant des économies d'énergie. » Elle a rappelé que, dans le même programme, avait également eu lieu l'isolation de l'apparte-

ment au-dessus de l'école du lan d'Ergue et qu'un nouveau projet était en cours pour l'école élémentaire de La Bessée.

Pierre Leroy, président du PETR, a précisé que 55 bâtiments publics de 26 communes du territoire avaient pu bénéficier de ce programme d'isolation. « L'engagement des communes dans la transition énergétique est un gage de crédibilité du territoire qui permet de mobiliser les habitants sur ces sujets-là », a-t-il notamment déclaré.

Les travaux des microcentrales pourraient démarrer en 2020

L'Argentière est notamment un exemple sur l'extinction de l'éclairage public la nuit, une pratique instaurée depuis plusieurs



Les élus de la commune et les représentants des entreprises qui ont travaillé sur le chantier. Photo Le DL/Angélique FEDORENKO

années. « On a l'obligation de bouger sur le développement durable. Il faut également essayer de produire l'énergie qu'on consomme, réduire les déchets, améliorer le transport. Il faut que les citoyens se mobilisent sur tous ces sujets et vous, les communes, vous êtes les ambassadeurs de la transition économique et solidaire », a conclu le président du PETR.

En marge de ce rassemblement, le maire a fait le point sur le projet des deux microcentrales prévues dans le Fournel. Une signature en ce sens vient d'avoir lieu avec l'ONE, rendant un démarrage des travaux envisageable en 2020. Le maire a également parlé d'un projet d'ombrière avec le Sme 05 au niveau du marché couvert, afin de pouvoir l'étendre.

BRIANÇONNAIS Votre rubrique quotidienne

Une journée "Bien manger" samedi



Parmi les animations du jour, un parcours compost, à Briançon. Photo Le DL/Valérie MERLE



Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras, le Parc naturel régional du Queyras et le Média des acteurs coorganisent avec de nombreux autres partenaires une journée ouverte à tous sur le thème de l'alimentation le 23 novembre. Toute la journée, diverses animations se dérouleront dans le grand Briançonnais afin de sensibiliser sur le thème Objectif bien manger pour tous : écoresponsabilité, recyclage, circuit court et santé seront au programme de l'événement.

De 10 h à 11 h 30, des

ateliers et des visites gratuites seront proposées sur le territoire. L'abattoir des Hautes Vallées, la fromagerie de la Durance, avec discussions sur les labels et la valorisation des produits locaux, ou encore un élevage de brebis dévoileront leurs secrets du côté de Guillestre. À Briançon, un parcours compost partira du centre Lepoire, pour une promenade dans la ville dévoilant tout sur les biodéchets et le compostage. Une visite de la cuisine centrale du centre aura également lieu. À Puy-Saint-André, la permaculture de près au Jardin des Terres Vivantes se dévoilera.

Un buffet au centre Lepoire, préparé par l'équipe de la cuisine centrale de Briançon, sera offert dès midi. Suivront, au même endroit, de 13 h à 15 h 30, des temps d'échanges autour des questions Quelles sont nos habitudes alimentaires ? Quelle alimentation pour demain ? Pour aller d'un site à l'autre, un système de covoiturage est proposé. Pour en savoir plus et pour s'inscrire aux visites et au repas gratuits : sur la page web de l'ADSCB : adscb05.org, sur la page Facebook de l'événement : Objectif bien manger pour tous.

Téléphone : 07 88 73 46 83 ou 04 92 20 32 31. Courriel : ctesecc@paysgrandbrianconnaiss.fr ou mediadesacteurs@gmail.com.



BRIANÇONNAIS Votre rubrique quotidienne

Le Pays du Grand Briançonnais labellisé "territoire durable"



Photo archives Le DL/Valérie MERLE

deux ans. Sous son égide, 36 communes œuvrent pour une transition écologique ferme et efficace : énergies renouvelables, aides à l'isolation ou la mobilité douce, meilleure gestion des déchets et du recyclage au sens large, circuits courts, accompagnements

auprès du public ou du privé... Le jury a évalué les collectivités candidates selon plusieurs critères, comme la démarche territoriale de développement durable, le soutien de la transition énergétique, l'aménagement durable, l'adaptation au changement climatique, la pré-

servation de la biodiversité, de l'eau et des ressources naturelles, ou encore la promotion d'une alimentation durable.

Un an après l'entrée en vigueur des accords sur le climat, Renaud Muselier, président de la Région, a souhaité faire du territoire un moteur en matière d'environnement. Afin d'accompagner les collectivités à s'engager dans la transition écologique, la Région, en partenariat avec l'État, a lancé cette labellisation, valable trois ans, qui permet aux collectivités candidates de bénéficier du programme d'accompagnement par l'ARPE-ARB et de la valorisation de leurs actions.

LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

La maison de la justice et du droit est un établissement judiciaire rattaché au tribunal de grande instance de Gap. Le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras porte et assure, le fonctionnement au nom des 3 communautés de communes qui le composent : Briançonnais, Pays des Écrins et Guillemois-Queyras.

Fonctionnement

L'accueil du public est assuré par un agent d'accueil du PETR et un greffier du tribunal de grande instance de Gap (présent le mardi toute la journée).

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les citoyens peuvent être orientés et conseillés de manière judicieuse dans leur première démarche juridique et avoir accès à tous les documents nécessaires à leur demande. Au niveau de la dynamique énergie du territoire, cela est cohérent car cela rentre dans le contrat de transition écologique en minimisant les déplacements qu'ils auraient dû faire sur Gap.

Depuis la réouverture de la maison de la justice en février 2018, 425 personnes ont été accueillies pour être orientées et conseillées vers des intervenants internes de la maison de la justice ou vers des organismes et professionnels du droit externe : 53 personnes lors des permanences avocat, 83 lors des rendez-vous conciliateur, 125 avec Médiavic 05 ; 15 avec l'UDAF. A tout cela s'ajoutent les convocations dans les mesures d'actions pénales : 340 personnes environ.

- Permanence d'une juriste de l'UDAF spécialisée dans les questions de droit de la famille, et dans les mesures de mise sous tutelle, curatelle, assurée 2 mardis par mois de 14h à 17h.

- Permanence de conciliateur de justice pour résoudre à l'amiable les litiges de la vie quotidienne (entre bailleurs et locataires ; consommation ; copropriété ; voisinage) assurée 2 mercredis par mois sur rendez-vous.

Toutes ces permanences sont gratuites.

Actions pénales

Des actions pénales et de protection judiciaire de la jeunesse sont également menées par les délégués du procureur de la république, des conseillers d'insertion et de probation du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), éducateurs, psychologues du service de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse)

MAISON DE LA JUSTICE DE BRIANÇON

23A Avenue de la République
05100 BRIANÇON

Tél. 04 92 57 75 05

accueilmjd@paysgrandbrianconnaiss.fr



GRAND BRIANÇONNAIS

Pierre Leroy reçu au ministère de la Transition écologique



Il a échangé sur les problématiques et enjeux des territoires de projets ruraux. Photo DR

Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillemois et du Queyras, accompagné de sa directrice Daphné Khalifa, s'est rendu au ministère de la Transition écologique, à Paris, afin de témoigner sur la mise en place du contrat de transition écologique et solidaire (CTES) du territoire. Pierre Leroy a présenté devant les 61 nouveaux territoires sélectionnés, les projets des collectivités et des entreprises en matière de transition écologique et solidaire. En tant que membre administrateur de l'Association nationale des pôles territoriaux et des pays, il a profité de ce déplacement parisien pour rencontrer différents acteurs et partenaires afin d'échanger sur les problématiques et enjeux des territoires de projets ruraux.

Magazine Plus fort ensemble Guillestrois - Queyras

Janvier 2019 - L'Info du Guillestrois - Queyras - #2

Gestion patrimoniale & travaux

Elu référent : Christian LAURENS

Microcentrale – opération de sécurisation et travaux de rénovation

Sécurisation : Suite à la casse de mars 2017, la CCGQ a été contrainte d'assurer la réalisation de travaux de mise en sécurité automatique pour les deux conduites forcées qui alimentent l'usine hydroélectrique du Rif Bel. Pour y parvenir, il est nécessaire de disposer d'une alimentation électrique sur chacun des deux sites et le concessionnaire de réseaux électriques, Enedis, a été sollicité dans ce cadre. La collectivité est donc dans l'attente du retour d'ENEDIS suite aux demandes d'instauration de servitudes de passage pour pouvoir réaliser les travaux d'instrumentation et d'automatisation des prises d'eau.

Rénovation : La collectivité a mené depuis 2016, un vaste programme de rénovation de ses installations existantes chiffré à plus d'un million d'euros pour mettre à niveau l'ensemble des équipements électriques datant de 1989, puis ensuite assurer la création d'une nouvelle turbine de 400 kW et de son local dédié. Cette adjonction a été réalisée sans modification du débit d'eau turbiné et la collectivité dispose dorénavant de la turbine existante rénovée permettant de conserver sa capacité de production en période de forts débits hydrauliques et du nouvel ouvrage qui confère à l'usine une possibilité de turbiner et donc produire de l'électricité sur des faibles débits.

Des travaux de serrurerie aux prises d'eau restent à réaliser au printemps 2019 pour clore le programme de rénovation.
Coûts des travaux : 1 145 550 € HT
Complément annuel estimé de recette : 180 000 €.



La turbine mise en place

La Communauté de communes, un territoire à énergie positive



La Communauté de communes a réalisé cette année plusieurs opérations dans le cadre du TEPCV, porté par le PETR. Les conventions financières TEPCV permettent la concrétisation d'actions précises dans les différents domaines de la Transition Écologique et Énergétique, dont la diminution des pollutions et le développement des transports propres par l'achat de voitures électriques par exemple. Ces conventions financières représentent 80% de l'investissement, soit un montant de 45 000€ quant aux acquisitions de deux véhicules 100% électriques.

En effet, cette année 2018 aura été marquée par l'acquisition d'une RENAULT ZOÉ, ainsi qu'une VOLKSWAGEN E-UP, qui viennent compléter la flotte de véhicules de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Etant donnée leur autonomie respective, ces véhicules sont destinés aux trajets quotidiens sur le territoire de la collectivité, voire le Gapençais et le Briançonnais. La ZOÉ est donnée pour une autonomie de 300 km, contre 150 km pour la E-UP, moins d'autonomie mais une gradation possible du niveau de recharge de la batterie.

Deux garages ont été équipés de prises électriques spécifiques afin que la collectivité soit autonome sur la charge de ses deux véhicules et qu'elle n'ait pas à supporter le coût de charge sur les bornes publiques.

Le montant de ces travaux s'élève à 1 230 € TTC (1 025 € HT). La ZOÉ a été achetée via la plateforme UGAP pour un montant total de 25 761.93 € HT, dont 6 964.90 € HT de batterie (ou 30 913.76 € TTC au total). Le second véhicule a été acheté après mise en concurrence d'une petite citadine à la concession Volkswagen de Gap pour un montant de 20 573.30 € HT (ou 24 682.60 € TTC).



Un des véhicules électriques achetés

Abrivis / Bitalas / Aiguilles / Arvens / Cellas / Chabeau-Vie-Velle / Egliers / Guillestre / Mélines en Queyras / Mont Dauphin / Nodet / Rissoul / Saint-Clément sur Durance / Saint-Céppin / Saint-Véran / Vins

Travaux de réaménagement du Bourbonnais à Aiguilles

L'opération a débuté en septembre 2018 en s'attachant prioritairement aux travaux en chaufferie qui s'intègrent dans le programme d'action Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte porté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Financier	Montant des travaux éligibles	Taux sur travaux éligibles	Taux sur opération globale	Montant prévisionnel
Ministère de la transition écologique et solidaire	100 000 €	80 %	33.42 %	80 000 €
ETAT – DETR 2018 dans le cadre de la mise en accessibilité AD/AP	97 320 €	30 %	12.19 %	29 196 €
La Poste dans le cadre de l'aménagement des locaux	42 080 €	47.53 %	8.35 %	20 000 €
Autofinancement de l'opération globale de la Communauté de communes	239 400 €	46.04 %	46.04 %	110 204 €
TOTAL			100.00 %	239 400 €

Montant total des aides publiques (et pourcentage total d'intervention) : 129 196 € y compris aide financière de la Poste soit un taux de 53.96 % d'aide pour l'opération globale.

Après des travaux de démolition délicats dans le bâti ancien avec ses caves voutées, les postes de gros œuvre ont suivi avec la réalisation des éléments structurels et coupe-feu de la chaufferie. Puis l'installation des organes de l'installation de chaufferie en tant que telle. La nouvelle chaudière fonctionnant aux granulés de bois mise en service, a ensuite permis le démantèlement de l'ancienne chaudière alimentée au fioul comprenant de l'amiante. Par ailleurs, les travaux de mise en

accessibilité sont également en cours et doivent s'achever pour la fin d'année permettant ainsi la tenue de cours individuels et collectifs de l'école de musique à l'ensemble des personnes y compris celles en situation de handicap. Enfin, les travaux s'achèveront au printemps 2019 avec le transfert de l'agence postale et du bureau d'information touristique sein d'un local unique dédié pour ces accueils.



La chaudière installée

TEPCV, qu'est ce que c'est ?

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.



Entrée de la Maison du Bourbonnais, qui accueille maison de services au public, agence postale et bureau d'information touristique

Janvier 2019 - L'Info du Guillestrois - Queyras - #2

Energies renouvelables

Elu référent : Christian LAURENS

La politique énergétique de la Communauté de communes

Dans le cadre de sa compétence « réseaux de chaleur bois énergie », la Communauté de communes assure la : « Conduite d'études et d'opérations de valorisation des déchets forestiers comprenant :
- La réalisation d'études d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois.
- La maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois.
- La conduite et l'exploitation d'installations collectives de chauffage utilisant l'énergie bois dans le cadre de régie, de gestion déléguée ou de conventions avec les Communes membres.
- La vente aux usagers publics ou privés de chaleur issue d'installations collectives de chauffage utilisant

l'énergie bois. » Or, la loi pour la Transition Énergétique et la Croissance Verte (TEPCV) du 18 août 2015, ainsi que les plans d'action qui l'accompagnent, visent à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et à ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. Ainsi, le développement des énergies renouvelables, telles que les réseaux de chaleur au bois énergie, sur le territoire contribue directement à atteindre les objectifs nationaux, tant en matière d'auto-suffisance énergétique que dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, à l'échelle locale, le développement et la structuration de la filière bois énergie par la Communauté de communes s'intègre pleinement dans la réalisation des objectifs du Parc Naturel Régional du Queyras, qui vise, entre autres, à valoriser la ressource en bois du territoire. Ce service public répond, également, aux objectifs visés par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Briançonnais, des Ecrins du Guillestrois et du Queyras dans le cadre de son engagement dans la démarche « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». Cette politique volontariste constitue donc l'un des outils majeurs du Plan Climat Air Énergie Territorial du PETR, auquel la Communauté de communes participe.

Chaufferie bois de la gendarmerie de Guillestre

La Communauté de communes a prévu une rénovation énergétique des logements dernièrement créés. En effet, les travaux réalisés en 2007 ne sont pas suffisants. Une mission de maîtrise d'œuvre a été engagée, qui a fait apparaître de nombreux points négatifs, ce qui a permis à la Communauté de communes d'engager des travaux sur les deux points les plus critiques :
- Changement des portes d'entrées.
- Mise en place d'un mini réseau de chaleur (8 logements) avec chaudière à pellets.

Les portes d'entrées sont en place depuis Noël 2017.

La chaudière bois et de son mini réseau de chaleur ont été

réceptionnés le 9 novembre 2018. Le premier retour des occupants est très positif, gagnant en confort dans leur logement.

La chaleur est distribuée par un mini réseau de chaleur cheminant en vide sanitaire. Les anciennes

chaudières propane ont été conservées et servent à la production d'eau chaude sanitaire desdits logements.

Coût des travaux : 113 333 € HT
TEPCV : 80 000 €
Autofinancement : 33 333 €



Chaufferie bois de la gendarmerie

Le PETR à la télévision et à la radio



Signature du CTES

Signature à Briançon du Contrat de Transition Écologique et Solidaire par la Secrétaire d'État Emmanuelle Wargon

Il y a 9 mois | Plus

YAK3DTV PRO + Suivre

0 0 0

Partager

25 avril 2019 - La Secrétaire d'État Emmanuelle Wargon a passé quelques heures en Briançonnais. Après avoir déambulé sur le territoire de la commune de Puy-Saint-André où elle a pu voir plusieurs réalisations liées à la transition écologique, elle s'est rendu dans les locaux de la Communauté de Communes où avait lieu la signature du Contrat de Transition Écologique et Solidaire entre l'État, le Pays du Grands Briançonnais (le PETR Briançonnais Écrins Guillestrois Queyras) et ses partenaires tant publics que privés. L'esprit et les objectifs de ce contrat, le seul pour l'instant concernant une zone de montagne, par la Secrétaire d'État Emmanuelle Wargon.
Reportage Michel Toupet pour DICI TV (télévision des Alpes du Sud - dici.fr)
y3d.tv

D'autres vidéos de YAK3DTV
Lire automatiquement la vidéo suivante

Signature à Briançon
YAK3DTV

Lou parla d'eici #
YAK3DTV

Concours restau
YAK3DTV

Le PGHM de Brie
YAK3DTV

Les 7 de Briançon
YAK3DTV

Les Podcasts de la R.A.M.

Cliquez sur "Emissions", puis "Tous les épisodes" puis écoutez ou téléchargez (n'oubliez pas de cliquer sur "plus" pour avoir des infos supplémentaires, des liens à visiter, ...)

Débat du 2 avril - 36 communes en transition

INFO+

02-04-2019
conférence débat Cyril Dion au TDB

Catégories | INFO+

Télécharger



Type de fichier : MP3 - Taille : 58,55MB - Durée : 2:07:55 m (64 kbps 44100 Hz)

0:00 / 2:07:54

Le PETR en représentation



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

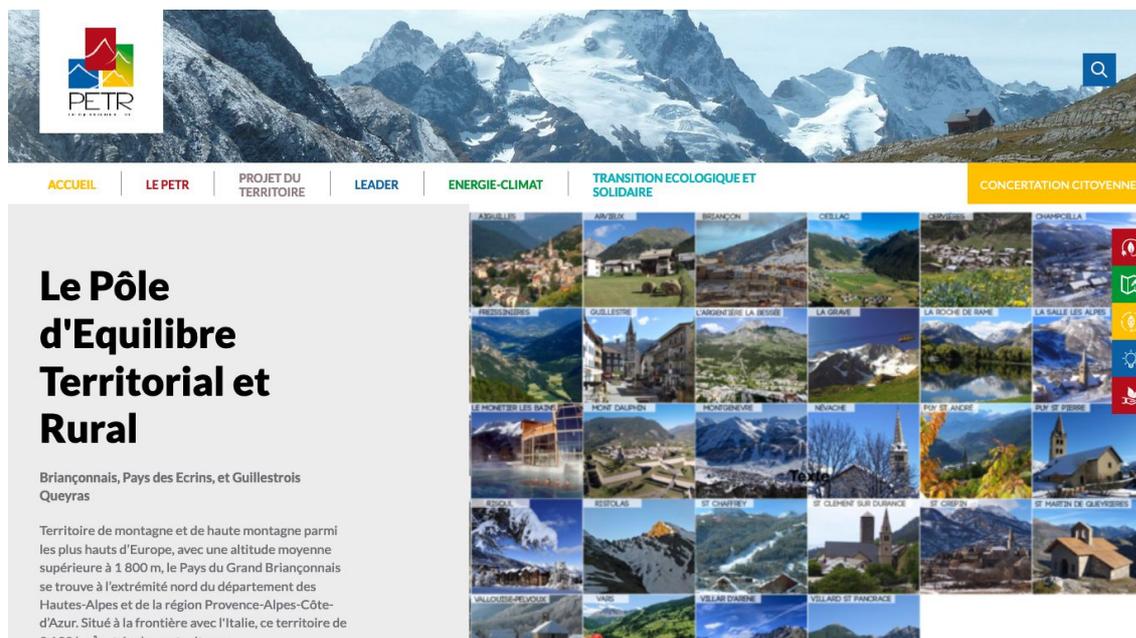
Le PETR et son Président Pierre LEROY ont ouverts les 9èmes Rencontres Nationales "Énergie et territoires ruraux, vers des territoires à énergie positive" qui ont eu lieu les 25-26-27 septembre 2019 à Clamecy.

Ces journées ont été organisées par la **Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne** et le CLER.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)



Nouveau site internet



Quelques exemples de publications FACEBOOK

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras a partagé une publication.
23 janvier, 12:17



Pierre Leroy est à : Dunkerque.
23 janvier, 12:15

Invités à participer aux assises Européennes de la Transition Énergétique, Pierre LEROY Président du PETR et Daphné KHALIFA Directrice du PETR sont présents à Dunkerque cette semaine, au programme différentes réunions avec les partenaires <https://www.assises-energie.net/>

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras a ajouté un événement.
9 octobre, 15:52

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2019
17H00

MER., 4 DEC. A 17:00
Conférence des maires
L'argentière-La Bessée - Salle du Foyer Culturel
Vous aimez PETR du Briançonnais des Ecrin...

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras
17 avril, 22:23



979 vues

Anne-cécile Bras
17 avril, 17:58

Envie d'un cours de transition écologique à l'échelle d'un territoire ? Regardez cette interview de Pierre Leroy Président du PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras qui impulse un mouvement inspirant : #énergie, #agriculture, #tourisme, #biodiversité ! Et pour écouter l'intégralité du reportage c'est ici : <https://bit.ly/2UFDVvP> #CPDV

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillestrois et du Queyras a partagé une publication.
13 février



Pierre Leroy
13 février

Ce 7 février s'est réuni à Saint-Chaffrey le comité de programmation LEADER. Le comité a accueilli quatre porteurs de projet pour une présentation de leur projet en opportunité.
Une soirée riche en idées innovantes !

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

8 août, 12:48

Le Conseil syndical du PETR s'est tenu mercredi 7 août 2019 à la mairie de Villard Saint Pancrace en présence de Monsieur le Sous Préfet, Jean-Bernard ICHÉ et des 3 communautés de communes. A l'ordre du jour notamment, la validation de l'arrêté du projet du Plan Climat Air Energie Territorial du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras qui a été actée



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

17 mai, 11:03

[Concertation citoyenne]

Hier avait lieu la 4ième réunion du Club Climat de l'année !

L'occasion d'aborder les thématiques environnementales du territoire sur les sites de Mont Dauphin et de Villard Saint Pancrace : de nombreuses personnes présentes.

Parmi les thèmes : retours sur le 2 avril, consultez les questions citoyennes posées lors de l'évènement :

http://www.paysgrandbrianconnais.fr/.../Synthese_des_question...

Vous souhaitez participer au prochain Club Climat ? Contactez-nous, nous vous enverrons plus d'informations !

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

5 août, 17:16

Le GAL Pays du Grand Briançonnais et ses partenaires travaillent sur l'évaluation à mi-parcours de son programme LEADER.

Une réunion de concertation s'est tenue jeudi 1er août à la Communauté de communes du Guillemois et du Queyras. Les résultats de l'évaluation seront diffusés en septembre prochain.



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

11 juillet, 11:09

Le Président du PETR, Pierre LEROY est aujourd'hui présent à l'inauguration du projet de rénovation et aménagement de la Mairie d'Arvieux, financé en partie par le programme TEPCV, auprès du maire Monsieur Philippe CHABRAND, de Monsieur le Sous Préfet et d'autres élus du territoire.



Rénovation et aménagement de la mairie	
Montants d'ouvrage : Coût net d'Impôts	420 000 € HT
Montant estimé des travaux	420 000 € HT
Subventions :	
État (2019-2021)	10 000 €
Chèque PACTE (PACT 2016)	12 000 €
Coût du PACTE (PACT 2016)	50 000 €
Prévisions Participations de la Fonction Publique	30 000 €
Chèque de la Région (Financement des Projets de Développement des Petites Communes)	14 000 €
TEPCV (Dossier à l'Énergie) pour la Communauté de Communes	24 000 €
Autofinancement communal	235 000 €

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

25 avril, 20:59

<https://www.ledauphine.com/.../video-emmanuelle-wargon-signe-...>



LEDAUPHINE.COM

[VIDÉO] Puy-Saint-André | Briançon : Emmanuelle Wargon a signé un contrat de transition écologique et solidaire

PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

19 juin

Plan Climat

Le PETR organise le mercredi 26 juin une réunion d'information sur les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) et la rénovation énergétique des bâtiments sur le territoire

Pour les collectivités : 14h00-16h00 - Mairie de l'Argentière - la Bessée

Pour les entreprises du bâtiment : 16h30-18h30 - Lucéo, la Roche de Rame



PETR du Briançonnais des Ecrins du Guillemois et du Queyras

28 novembre 2019

Le Contrat de transition écologique et solidaire du PETR mis à l'honneur

Dans le cadre du "tour de France des solutions", le 1er ministre, Edouard Philippe a souhaité entendre Pierre Leroy, Président du PETR Pays grand Briançonnais ce jour à Vendôme sur le sujet de la transition écologique dans les territoires.

Devant plusieurs membres du gouvernement de Emmanuelle Wargon (secrétaire d'Etat auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire), Jacqueline Gourault (ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales), Marc Fesneau (ministre auprès du premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement) et Christelle Dubos (secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé), Pierre Leroy a exposé le modèle Briançonnais ; une intervention différente de celle entendue habituellement qui a permis au 1er ministre de mieux appréhender ce qui se construit sur le territoire



Rapport d'activité 2019

Réalisé et mis en page par les services du PETR

Février 2020

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERUIÈRE •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT
 • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN
 DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA •
 ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS •
 ST UÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARVIEUX • CEILLAC •
 UARS • RISOUL • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER
 • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN •
 LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERUIÈRE •
 VALLOUISE-PELUOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras